

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de
Hearn & Harrison, rue Notre-Dame,
1840 et 1842.

Aujourd'hui, maximum 67
Même date l'an dernier 76
Aujourd'hui, minimum 55
Même date l'an dernier 62

La Patrie

PRONOSTICS POUR LES PROCHAINES
VINGT-QUATRE HEURES

Toronto, 10. — Aujourd'hui et de-
main, vent d'est à sud modéré à
faible ; temps particulièrement beau ;
ondées ou orages locaux.

21^e ANNEE — N^o 141 — HUIT PAGES

MONTREAL, JEUDI, 10 AOUT 1899

LE NUMERO: UN CENTIN

La Catastrophe de St-Polycarpe

Enfermées dans un bain brulant de
vapeur les victimes agonisantes
déchiraient les airs de leurs la-
mentations et cris de douleur.

La liste des morts est maintenant de huit y compris
toute la famille de Joseph Rocheleau de Montréal.
Le jeune Gontrand succombe à ses blessu-
res ce matin à Ottawa.

Les mourants transportés, les chairs
en lambeaux à l'hôtel Ladouceur,
ou ils expirent tour à tour dans
d'indicibles souffrances.

L'épouvantable catastrophe arrivée
hier matin sur la voie du chemin de
fer Canada Atlantic, à St-Polycarpe,
a plongé dans la consternation toute
la population de la localité. Il y
avait à peine quelques minutes que la
catastrophe s'était produite, déjà, une
foule de gens s'étaient réunis autour
des wagons en ruine du train-éclair.

L'accident a été le plus désastreux
pour les voyageurs qui se trouvaient
dans le wagon de seconde classe. Au-
cun de ces derniers n'a échappé in-
denné, et le plus grand nombre sont
morts après une intervalle de quel-
ques minutes à quelques heures.

Il est juste de dire que, immédiate-
ment après que le train se fut arrêté,
rien de ce qu'il était humainement
possible de faire pour sauver les voya-
geurs n'a été épargné. Tous les blessés
ont été retirés promptement du
wagon de seconde par des gens de St-
Polycarpe que leurs affaires avaient
amenés à la gare et par des employés
du train.

Il y a eu sept pertes de vie. Voici
les noms des victimes :

LES SEPT VICTIMES

GEORGE MCCUAIG, chauffeur de la
locomotive, demeurant à Ottawa.
EDWARD STARRIS, rue By, Ottawa.
WILSON O'CONNOR, d'Ottawa ou
des environs.
JOSEPH ROCHELEAU, de la rue
Lafontaine, 681, Montréal.
Mme JOSEPH ROCHELEAU, de la
rue Lafontaine, Montréal.
GONTRAND ROCHELEAU, Montréal.
MAY ROCHELEAU, enfant de 3 ans,
fille de Joseph Rocheleau.
ELIZABETH RYAN, de Montréal.

LES BLESSES

Les blessés sont :
ELLEN McDONNELL, de Maniwaki.
ELLEN RYAN, de Maniwaki.
ROBERT ORR, le mécanicien.
BILLY MCQUESTON, d'Ottawa.
Le train-éclair du Canada Atlantic
était le plus rapide du pays. Il al-
lait généralement à une vitesse de 40
à 50 milles à l'heure. La voie était
reconnue comme parfaitement bonne.
Hier matin, le train était en
retard de 15 minutes, et il se gâtait
probablement pour reprendre le temps
perdu. Lorsqu'il arriva à St-Polycarpe,
comme il ne devait pas ar-
rêter à cette station, il allait à sa
plus grande vitesse.

RECIT DU CHEF DE GARE

Le chef de gare, M. Adlard St-
Amour se trouvait sur la plateforme
en face de la gare au moment de l'ar-
rivée du train. Il a vu venir la lo-
comotive jusqu'à la voie d'évitement,
où, avec un bond vertigineux elle a
tout-à-coup dévié de la voie et tourné
sur elle-même.
Le chef de gare n'a pu en voir davan-
tage. Comme il se trouvait à
moins d'un arpent du train et qu'il
tenait son jeune enfant à la main, il
craignait pour sa vie et celle de son
enfant et rentra à toute hâte dans
la gare.
Il sortit de nouveau au bout d'un
instant et put juger de l'étendue du
désastre.

LE DESASTRE

La locomotive avait quitté la voie
et avait tourné à droite pendant que
le premier wagon, le wagon aux ba-
gages, avait été lancé à gauche.
La locomotive avait fait un circuit,
faisant un tour complet sur elle-même,
et revenant s'arrêter jusqu'au
milieu de la voie, dans l'espace laissé
ouvert par le wagon aux bagages.
Le second wagon, celui de la secon-
de classe, se trouva à avoir la voie
obstruée par la locomotive. Le de-
vant du char fut enfoncé et tout le
côté droit ouvert d'une extrémité à
l'autre, par cette masse énorme.
Le réservoir de vapeur du sifflet de
la locomotive se brisa sous le choc,
et la vapeur s'échappa librement dans
le wagon.

Le wagon à bagages, lancé à gauche
au moment du déraillement, avait
parcouru une distance d'environ tren-
te verges et était allé frapper contre
un wagon à marchandises qui était
arrêté sur une voie d'évitement. Ce
choc l'a fait dévier encore davantage
de sa direction première et l'a fait
verser sur le côté.
Le wagon à bagages, lancé à gauche
lequel la locomotive a pénétré de la
moitié n'est pas sorti de la voie,
mais a glissé seulement à côté des
rails. Dans la position où il s'est ar-
rêté, il était tellement penché qu'il
aurait versé s'il n'eût été retenu par
la pesanteur de la locomotive.

Il y avait deux autres wagons at-
tachés au train. L'un était un char-
voisin du "Canada-Atlantic", et
l'autre, un Pullman, de l'Intercolo-
nial, le "Cascapédia". Ces deux wa-
gons sont tombés à côté des rails
mais sont restés sur la voie. Ils n'ont
été que légèrement endommagés.

REVENIR SANS DESSUS DESSOUS
De tous ceux qui ont examiné le
théâtre de l'accident, personne n'a
pu expliquer comment le tender avait
pu s'arrêter dans la position où on
l'a trouvé. Il était retourné bout
pour bout, et renversé sans dessus
dessous. Le devant du tender était
tourné vers le devant de la locomoti-
ve. Ce bouleversement paraissait
vraiment extraordinaire.

De vieux employés du chemin de fer
ont été d'avis que le tender avait sauté
par-dessus la locomotive, mais cette
hypothèse paraît peu vraisemblable.
On penche généralement à croire

Sang-froid du mécanicien--L'œuvre de sauvetage--Des secours arrivent de Montréal et d'Ottawa

--Le cadavre du chauffeur McCuaig retire tout mutilé des lourds débris--Les

mourants administrés et les blessés secourus par les médecins--

Scènes de desolation et de désespoir

Le jury du coroner n'impute de blâme à personne, mais déclare que
le convoi allait à une allure trop rapide

LA SCÈNE APRÈS L'ACCIDENT

La scène, après l'accident, était terri-
ble à voir. Au milieu des débris
entassés dans un bouleversement in-
descriptible, on entendait des plaintes
déchirantes venant du wagon de secon-
de. En sautant pour échapper à la
mort, le chauffeur McCuaig avait
été projeté en avant sur la voie, et
le tender était venu retomber sur lui.
Il était étendu sous cette masse de
fer qui l'avait tué instantanément.
Il a fallu plusieurs heures de tra-
vail à plusieurs hommes pour retirer
son cadavre mutilé. À l'aide de lé-
vier, on souleva un côté du tender,
pendant que les hommes faisaient une
excavation au-dessous du cadavre
pour le dégager.

LE CORPS ÉTAIT BROyé

Le corps de l'infortuné était broyé
et tombait en morceaux. Plusieurs
de ceux qui se dévouaient pour le re-
tirer durent interrompre leur travail,
ne pouvant supporter ce spectacle.
Le cadavre a été placé sur un bout
de planche et recouvert avec les bles-
sés des ouvriers du chemin de fer.
Deux hommes le portèrent dans l'en-
trepôt de fret, à côté de la gare.
Aussitôt après l'accident, les em-
ployés du train, aidés des gens de la
localité, se portèrent au secours des
personnes qui occupaient le wagon de
seconde. Joseph Rocheleau fut sorti
un des premiers et étendu sur l'herbe,
non loin de la voie. Il était couvert
de brûlures et ses chairs se détachaient
par lambeaux. La peau d'un
de ses mains se détacha d'une sou-
le, à un de ses mouvements. Il était
blessé à la jambe et brûlé à la figu-
re et aux bras.

DES CRIS D'AGONIE

Il expira après quelques minutes.
Mme Rocheleau fut redressée du wa-
gon par les deux nègres du Pullman,
aidés du serfitein McQueston.

Elle vivait encore et fut transportée
à l'hôtel Ladouceur, à trente pas
de la gare.
La fillette Rocheleau, Mlle Eliza-
beth Ryan, Mlle McDougall, Mlle El-
len Ryan, Starris et O'Connor, furent
successivement retirés du wagon. Dès
le début de ce sauvetage, quelqu'un
avait eu soin de briser les vitres des
vitrines du wagon afin de laisser s'é-
chapper la vapeur dont il était rem-
pli.

SANG-FROID DU MÉCANICIEN

Le mécanicien, Robert Orr, est res-
té à son poste jusqu'au dernier mo-
ment. Lorsque la locomotive, après
des contorsions terribles s'arrêta,
immobile, à demi entrée dans le wa-
gon de seconde, Orr était encore à
son poste, la main sur le levier qui
commandait la vapeur. Il y avait
une minute que tout était en repos
lorsqu'il songea à s'éloigner, et il
s'aperçut alors qu'il avait une jambe
prise entre deux débris. Il travailla
lui-même pour se dégager et descen-
dit seul de la locomotive. Il était
blessé à la jambe et brûlé à la figu-
re et aux bras.

WILSON O'CONNOR, COUVERT DE BRÛLURES

Wilson O' Connor, couvert de brû-
lures, fut conduit d'abord à la gare
où il s'arracha des bras de ceux qui
le portaient. Il se dressa debout et il
s'agitait comme un forcené en
faisant, des mouvements de chair se dé-

tachant de sa personne et volant
autour de lui. Des hommes s'élan-
cèrent à plusieurs reprises pour le
saisir, mais il les repoussait avec
une vigueur extraordinaire et les
terrassait d'un seul coup. Ce fut une
lutte tragique et longue entre cet
homme qui était de haute taille et
évidemment doué d'une force physi-
que extraordinaire, mais que ses brû-
lures affaiblissaient, et les hommes
qui s'efforçaient de le calmer et de
lui donner des soins.

Ce n'est que lorsque la mort lut
sur le point de l'atteindre qu'O'Con-
nor se rendit à ceux qui voulaient le
sauver. Il fut transporté à l'hôtel où
il expira au bout d'un quart d'heure.

LA FAULX DE LA MORT

La mort moissonna vite parmi les
victimes. À mesure qu'un des blessés
expirait, en transportant son cadavre
à l'entrepôt de fret du chemin de fer.
À 5 heures, sept cadavres étaient
rangés l'un à côté de l'autre sur des
bancs, dans l'ordre suivant :

LA FILLETTE MAY ROCHELEAU.
JOSEPH ROCHELEAU.
WILSON O'CONNOR.
EDWARD STARRIS.
GEORGE MCCUAIG.
Mme ROCHELEAU.
Mlle ELIZABETH RYAN.

Les cadavres étaient recouverts de
draps blancs.

Dès que la nouvelle de l'accident fut
arrivée à Montréal, M. Herbert, un
officier du Grand Tronc, télégraphia
à M. Donaldson, surintendant du
"Canada Atlantic Ry", lui offrant de
mettre à sa disposition l'équipe de
sauvetage du Grand Tronc. M. Do-
naldson accepta cette offre avec re-
connaissance, et

L'ÉQUIPE DU GRAND TRONC

partit aussitôt de Montréal, en même
temps que celle du "Canada Atlantic".
L'équipe du Grand Tronc arriva la
première sur les lieux, ayant eu à
franchir une moindre distance.

À Ottawa, la nouvelle de la cata-
strophe est arrivée presque en même
temps que le train du Pacifique, qui
est entré en gare à midi quarante-
cinq. Comme un grand nombre de
personnes avaient de leurs parents ou
amis qui étaient allés en pèlerinage
à St-Anne de Beauséjour et devaient
revenir par le rapide du "Canada
Atlantic", le retard dans l'arrivée de
ce train causa d'abord une certaine
inquiétude à ceux qui attendaient à
la gare. Il s'écoula cependant une
heure avant qu'on eût la nouvelle
certaine d'un accident.

Dans l'intervalle, des dépêches
avaient annoncé la catastrophe aux
autorités du chemin de fer, et la fou-
le qui attendait à la gare n'eut plus
de doute, lorsqu'elle vit partir en
toute hâte l'équipe de sauvetage.

DES SECOURS D'OTTAWA

Quelques minutes plus tard un
train spécial partit pour le théâtre
de l'accident, portant M. Morley Do-
naldson, le surintendant du chemin
de fer "Canada Atlantic", M. J. E.
Walsh, agent des passagers, M. F. H.
Chrystie, avocat de la compagnie et
le Dr Powell.

Le train spécial, en arrivant à St-
Polycarpe a pris les blessés pour les
transporter à Ottawa. Le fils de Jo-
seph Rocheleau, un gamin de 7 à 8
ans, avait des brûlures graves, sans
être mortelles, et on l'a amené aussi
à Ottawa, quoique l'on sût qu'il
était de Montréal, parce que c'était
le moyen de lui procurer plus promp-

tement les soins que nécessitait son
état.

Les autres blessés qui furent placés
sur le train étaient le mécanicien
Orr, Ellen McDougall, Ellen Ryan,
W. A. McQueston, James Clarke,
Alexander Mine et John Clarke. Ces
quatre derniers étaient des employés
du train-éclair et n'étaient pas griève-
ment blessés.

Les passagers de première classe
du train-éclair, ainsi que ceux du
char-voisin et du Pullman furent
aussi transportés à Ottawa.

L'ENQUÊTE DU CORONER

À 5 heures, le coroner McMahon ar-
riva à St-Polycarpe pour tenir l'en-
quête. Il a siégé à l'hôtel Ladou-
ceur.

Les jurés dont les noms suivent ont
été assermentés :

FABIEN CHOLETTE, président.
JOSEPH PHARRET.
FABIEN BÉRIAUT.
AUGUSTIN RANGER.
ANTOINE CARRIÈRE.
ALEXANDRE BLONDEAU.
GÉRALD BÉRIAUT.
GÉRALD MONTFORT.
ANDRÉ PAQUIN.
JEAN VAILLANCOURT.
ETIENNE AVON.
WILBROD JOLY.
ALEXANDRE METHOT.
JULES GLADU.
EMERY LALONDE.

Après avoir été assermentés, les ju-
rés ont été conduits à l'entrepôt de
fret, pour voir les sept cadavres,
comme le requiert la loi.

Il se sont ensuite rendus à la salle
de l'hôtel Ladouceur, où le coroner
a procédé à l'examen des témoins.
Trois médecins ont été interrogés
d'abord : les docteurs J. C. Prieur, J.
A. Lortie et Edgar Deguire.

Il ont déposé que Edward Starris,
Wilson O'Connor, Joseph Rocheleau,
la fillette Rocheleau et Elizabeth
Ryan étaient morts de brûlures ex-
ternes et internes, faites par la va-

pour d'eau, tandis que George Mc-
Clag était mort broyé.

LE TÉMOIN KING

Le témoin suivant a été M. John
King, beau-frère de McCuaig. Il a
reconnu le corps de son parent. King
est à l'emploi du chemin de fer "Ca-
nada Atlantic" en qualité de mécani-
cien. Le train sur lequel il était a
passé à St-Polycarpe après l'accident
et King a appris que son beau-frère
avait perdu la vie. M. Donaldson
l'a fait remplacer sur sa locomotive
et lui a permis de rester pour pren-
dre charge du corps de son parent.

King est passé à maintes reprises à
l'endroit où l'accident a eu lieu et
n'a rien trouvé de défectueux sur la
voie. Elle était aussi bonne que
possible, et aucune voie en ce pays
n'est considérée meilleure.

UNE EXPLICATION DE L'ACCIDENT

M. Thomas Stapleton, employé de
chemin de fer de Coteau Station, est
arrivé vingt minutes après l'accident.
Il a examiné la voie et a jugé qu'elle
devait être en aussi bon état que
possible avant l'accident. Pour lui,
l'accident n'est explicable que d'une
façon : c'est qu'il devait se trouver
dans l'intersection de la voie princi-
pale et de la voie d'évitement, au
point où les rails forment un Y, une
obstruction qui a fait sauter la lo-
comotive à côté des rails. Cette ob-
struction aurait pu y être placée par
quelqu'un ou y tomber accidentelle-
ment.

M. Morley Donaldson, surintendant
du "Canada Atlantic", dit que la
voie a été inspectée tous les jours
par les hommes d'inspection et par
le contre-maître, M. Rhéaume. Lui-
même l'inspectait de temps en temps.
La voie a toujours été trouvée bonne
et on n'y a pas vu d'obstruction.

Isaac Johnson, mécanicien, dépose
qu'il a passé la veille à l'endroit de
l'accident. Il a trouvé la voie bonne.
Il y passait fréquemment et n'a ja-
mais eu à se plaindre de la voie.

David Rhéaume, contre-maître de
section, dépose qu'il a examiné la
voie, à l'endroit où l'accident s'est
produit, le matin même, à 6 heures
30. Elle était en bon état autant
qu'elle pouvait l'être, et il n'y avait
rien de défectueux.

ALCIDE GIBRICHON, A. L. V.
à ce moment. Il ajoute qu'il ne peut
dire s'il est permis aux convois d'al-
ler à une vitesse de 60 milles à
l'heure, mais il déclare que la ligne
était aussi bonne qu'aucune ligne en
ce pays, et que celle du Grand Tronc,
entre Montréal et Coteau, est consi-
dérée comme supérieure.

Fabien Groux, employé de section,
dit qu'il n'a pas attaché à la sec-
tion où a lieu l'accident, mais à celle
du Coteau. Il a été envoyé à St-Po-
lycarpe le matin de l'accident. À 9
heures 30, il a passé à l'endroit de
la catastrophe et n'a pas vu d'ob-
struction sur la voie, qui lui a paru
aussi bonne et aussi sûre que possi-
ble.

Adelard St-Amour, chef de gare à
St-Polycarpe, dépose que, entre 9
heures 30 et le moment où l'accident
s'est produit, il est passé

UN TRAIN DE FRET

Il ne peut affirmer que ce train n'a
pas pu heurter la locomotive, mais
qu'il est certain néanmoins que per-
sonne n'est allé sur la voie depuis le
moment de la dernière inspection par le
témoin précédent jusqu'au moment de
l'accident.

Au reste, il ne croit pas que quel-
qu'un aurait pu malicieusement dé-
poser quelque chose à l'intersection de
deux rails dans un but malveillant. La
population de la localité n'a aucune an-
tiété contre la compagnie du Canada
Atlantic, dont tout le monde est satis-
fait.

Quant à la voie, M. St-Amour dit
qu'il ne s'y connaît pas, mais qu'il
la croit bonne. Aucun conducteur de
train ni aucun mécanicien ne s'est
plain de la voie et lorsqu'il arrive
qu'une voie ferrée est un peu défec-
tueuse, les employés des trains ne
sont généralement pas lents à s'en
plaindre.

M. St-Amour ajoute qu'il était sur
le quai de la gare lorsqu'il a vu ve-
nir le train qui, après avoir dépassé
un peu l'aiguille, a sauté à côté de
la voie. Le témoin est rentré dans la
gare à ce moment, et quand il a sor-
ti de nouveau, les wagons et la lo-
comotive étaient dans la position où
on les a vus subitement.

ALPHONSE MARIEAU

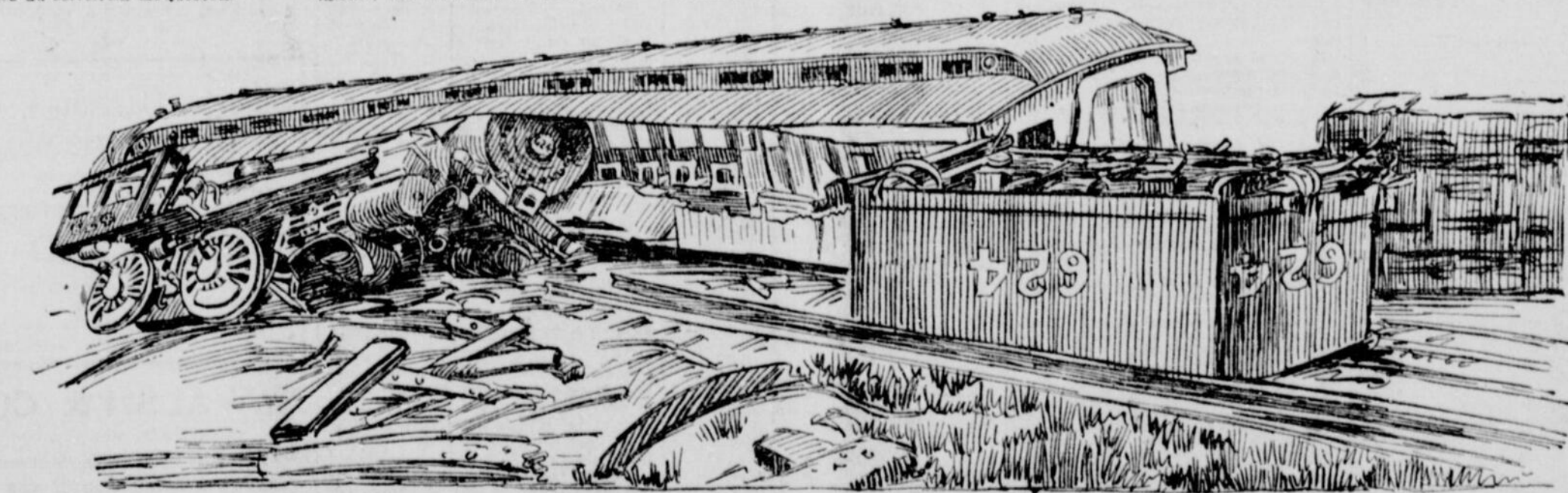
de Coteau Station, a été le dernier
témoin entendu. Il dépose que c'est
lui qui a fait poser les traverses de
la voie à l'endroit où l'accident s'est
produit. Une partie de ces traverses
ont été remplacées l'année dernière ;
les autres ont été posées il y a deux
ans. On pouvait dire que toutes les
traverses étaient neuves. La pesan-
teur du train en défilant, en a en-
levé un grand nombre, mais on ne
peut voir que le bois n'était nul-
lement vermoulu. Les traverses étaient
parfaitement solides.

Lorsqu'il se trouve des traverses
qui ne sont plus bonnes, les hommes
de section les remplacent aussitôt.

(Suite à la dernière page.)

CET ENLEVEMENT

Londres, 10. — Mme William Y. Pe-
rot, de Baltimore, Md., accusée d'a-
voir enlevé sa fille Gladys, a comparu
ce matin en cour de police. On lui a
servi un bref d'habeas corpus, lui en-
joignant de présenter Gladys.



VUE DES DEBRIS DE LA CATASTROPHE, MONTRANT L'ENGIN ENFONCE DANS LE WAGON DE SECONDE, DONT TOUS LES OCCUPANTS ONT ÉTÉ TUÉS OU BLESSÉS.

Dessin de l'artiste spécial de la "Patrie"



VUE DES DEBRIS DE LA CATASTROPHE, PRISE DE LA DIRECTION OPPOSÉE. — Dessin de l'artiste spécial de la "Patrie".

SPORT

UNE FOULE IMMENSE

Assiste aux premières courses du "World's Meet"

Un record du monde brisé—Les coureurs français jouent de malheur—Une décision mal accueillie—Un accident grave

L'EXCURSION DU MONTAGNARD

Montréal gagne et perd à Syracuse

Depuis la fameuse partie de cross entre les Shamrock et les Capital, qui décidait du championnat de 1932, jamais nous n'avons vu une foule aussi nombreuse assister aux premières courses du "World's Meet".

La spacieuse tribune et les immenses estrades adossées à la colline, remplies et comme elles le seront encore, ont permis de voir, en un seul coup d'oeil, les nombreux des spectateurs, si l'on tient compte de ceux qui n'ont pu trouver place dans les estrades et qui, debout, en rang serré, entouraient la piste.

Le nombre et la qualité des coureurs nous assurent des concours excellents, ce qui n'a pas manqué et nous pouvons dire que les 33 épreuves d'hier, n'en ont été que plus de trois ou quatre dans lesquelles le gagnant eut une victoire quelque peu facile.

Une autre chose qui étonna et réjouit à la fois les spectateurs fut la parfaite organisation qui permit d'exécuter en moins de trois heures un programme de 33 épreuves.

M. Bennett, de Détroit, le premier commandant de la piste, ses assistants, MM. Robertson, Laidlaw et Wells, ont démontré quel excellent jugement avait fait le comité en les nommant pour remplir ces positions importantes, et la rapidité avec laquelle se succédèrent les épreuves.

Quelques minutes avant le début de la course, les coureurs américains arrivèrent à l'échelon Stevenson et furent escortés à la ligne par M. U. H. Dandurand.

Immédiatement après l'arrivée de notre premier magistrat, les courses commencèrent, et depuis ce moment jusqu'à la fin de l'après-midi, les spectateurs furent en proie à l'excitation la plus vive, suivant sans cesse les évolutions des coureurs, et, à chaque fin de course en cris et en applaudissements.

Dans des événements comme ceux d'hier, dans des concours pour le championnat, les coureurs sont les seuls à avoir le droit de se plaindre.

Les coureurs français d'entre-entrées, qui ont eu le malheur de ne pas courir dans un temps limité, ce qui est souvent la cause qui les flétrit à la fin de la course, ce fut cependant plutôt l'exception que la règle générale, hier, mais lorsque la chose se produisit, les spectateurs manifestèrent leur désapprobation par des sifflements.

La décision des juges qui donna le championnat du demi-mille à McCarthy au détriment du jeune Taylor qui paraissait pourtant être arrivé bon premier, fut fort mal accueillie et les spectateurs firent passer un mauvais quart d'heure aux officiers de la piste.

La décision fut maintenue, mais elle fut cause que Taylor, qui fut ovationné par la foule qui lui fit une ovation à chacune de ses apparitions dans les courses subséquentes.

La victoire la plus populaire de l'après-midi fut incontestablement celle de la première épreuve de la course d'un mille. Notre compatriote fut acclamé lorsqu'il passa la ligne d'arrivée en avant de Cherry, d'Angleterre, de Vernalis, de Mumford et de McDougall. Boikert n'eut pas de chance contre Summersgill dans la demi-finale, cependant bien sûr, si l'on ne lui avait pas fait perdre par un accident grave.

Les coureurs français d'entre-entrées, qui ont eu le malheur de ne pas courir dans un temps limité, ce qui est souvent la cause qui les flétrit à la fin de la course, ce fut cependant plutôt l'exception que la règle générale, hier, mais lorsque la chose se produisit, les spectateurs manifestèrent leur désapprobation par des sifflements.

La décision des juges qui donna le championnat du demi-mille à McCarthy au détriment du jeune Taylor qui paraissait pourtant être arrivé bon premier, fut fort mal accueillie et les spectateurs firent passer un mauvais quart d'heure aux officiers de la piste.

La décision fut maintenue, mais elle fut cause que Taylor, qui fut ovationné par la foule qui lui fit une ovation à chacune de ses apparitions dans les courses subséquentes.

La victoire la plus populaire de l'après-midi fut incontestablement celle de la première épreuve de la course d'un mille. Notre compatriote fut acclamé lorsqu'il passa la ligne d'arrivée en avant de Cherry, d'Angleterre, de Vernalis, de Mumford et de McDougall. Boikert n'eut pas de chance contre Summersgill dans la demi-finale, cependant bien sûr, si l'on ne lui avait pas fait perdre par un accident grave.

Les coureurs français d'entre-entrées, qui ont eu le malheur de ne pas courir dans un temps limité, ce qui est souvent la cause qui les flétrit à la fin de la course, ce fut cependant plutôt l'exception que la règle générale, hier, mais lorsque la chose se produisit, les spectateurs manifestèrent leur désapprobation par des sifflements.

La décision des juges qui donna le championnat du demi-mille à McCarthy au détriment du jeune Taylor qui paraissait pourtant être arrivé bon premier, fut fort mal accueillie et les spectateurs firent passer un mauvais quart d'heure aux officiers de la piste.

La décision fut maintenue, mais elle fut cause que Taylor, qui fut ovationné par la foule qui lui fit une ovation à chacune de ses apparitions dans les courses subséquentes.

La victoire la plus populaire de l'après-midi fut incontestablement celle de la première épreuve de la course d'un mille. Notre compatriote fut acclamé lorsqu'il passa la ligne d'arrivée en avant de Cherry, d'Angleterre, de Vernalis, de Mumford et de McDougall. Boikert n'eut pas de chance contre Summersgill dans la demi-finale, cependant bien sûr, si l'on ne lui avait pas fait perdre par un accident grave.

Les coureurs français d'entre-entrées, qui ont eu le malheur de ne pas courir dans un temps limité, ce qui est souvent la cause qui les flétrit à la fin de la course, ce fut cependant plutôt l'exception que la règle générale, hier, mais lorsque la chose se produisit, les spectateurs manifestèrent leur désapprobation par des sifflements.

La décision des juges qui donna le championnat du demi-mille à McCarthy au détriment du jeune Taylor qui paraissait pourtant être arrivé bon premier, fut fort mal accueillie et les spectateurs firent passer un mauvais quart d'heure aux officiers de la piste.

La décision fut maintenue, mais elle fut cause que Taylor, qui fut ovationné par la foule qui lui fit une ovation à chacune de ses apparitions dans les courses subséquentes.

La victoire la plus populaire de l'après-midi fut incontestablement celle de la première épreuve de la course d'un mille. Notre compatriote fut acclamé lorsqu'il passa la ligne d'arrivée en avant de Cherry, d'Angleterre, de Vernalis, de Mumford et de McDougall. Boikert n'eut pas de chance contre Summersgill dans la demi-finale, cependant bien sûr, si l'on ne lui avait pas fait perdre par un accident grave.

Les coureurs français d'entre-entrées, qui ont eu le malheur de ne pas courir dans un temps limité, ce qui est souvent la cause qui les flétrit à la fin de la course, ce fut cependant plutôt l'exception que la règle générale, hier, mais lorsque la chose se produisit, les spectateurs manifestèrent leur désapprobation par des sifflements.

La décision des juges qui donna le championnat du demi-mille à McCarthy au détriment du jeune Taylor qui paraissait pourtant être arrivé bon premier, fut fort mal accueillie et les spectateurs firent passer un mauvais quart d'heure aux officiers de la piste.

La décision fut maintenue, mais elle fut cause que Taylor, qui fut ovationné par la foule qui lui fit une ovation à chacune de ses apparitions dans les courses subséquentes.

La victoire la plus populaire de l'après-midi fut incontestablement celle de la première épreuve de la course d'un mille. Notre compatriote fut acclamé lorsqu'il passa la ligne d'arrivée en avant de Cherry, d'Angleterre, de Vernalis, de Mumford et de McDougall. Boikert n'eut pas de chance contre Summersgill dans la demi-finale, cependant bien sûr, si l'on ne lui avait pas fait perdre par un accident grave.

Les coureurs français d'entre-entrées, qui ont eu le malheur de ne pas courir dans un temps limité, ce qui est souvent la cause qui les flétrit à la fin de la course, ce fut cependant plutôt l'exception que la règle générale, hier, mais lorsque la chose se produisit, les spectateurs manifestèrent leur désapprobation par des sifflements.

La décision des juges qui donna le championnat du demi-mille à McCarthy au détriment du jeune Taylor qui paraissait pourtant être arrivé bon premier, fut fort mal accueillie et les spectateurs firent passer un mauvais quart d'heure aux officiers de la piste.

La décision fut maintenue, mais elle fut cause que Taylor, qui fut ovationné par la foule qui lui fit une ovation à chacune de ses apparitions dans les courses subséquentes.

La victoire la plus populaire de l'après-midi fut incontestablement celle de la première épreuve de la course d'un mille. Notre compatriote fut acclamé lorsqu'il passa la ligne d'arrivée en avant de Cherry, d'Angleterre, de Vernalis, de Mumford et de McDougall. Boikert n'eut pas de chance contre Summersgill dans la demi-finale, cependant bien sûr, si l'on ne lui avait pas fait perdre par un accident grave.

W. Coleman, Boston	3
J. A. Bowler, Chicago	0
C. A. Cherry, Philadelphia	0
J. J. Casey, Worcester	0
Temps: 1.00-1.5	

1ère épreuve —	1
2ème épreuve —	2
3ème épreuve —	3
4ème épreuve —	4
5ème épreuve —	5
6ème épreuve —	6
7ème épreuve —	7
8ème épreuve —	8
9ème épreuve —	9
10ème épreuve —	10
11ème épreuve —	11
12ème épreuve —	12
13ème épreuve —	13
14ème épreuve —	14
15ème épreuve —	15
16ème épreuve —	16
17ème épreuve —	17
18ème épreuve —	18
19ème épreuve —	19
20ème épreuve —	20
21ème épreuve —	21
22ème épreuve —	22
23ème épreuve —	23
24ème épreuve —	24
25ème épreuve —	25
26ème épreuve —	26
27ème épreuve —	27
28ème épreuve —	28
29ème épreuve —	29
30ème épreuve —	30
31ème épreuve —	31
32ème épreuve —	32
33ème épreuve —	33

1ère épreuve —	1
2ème épreuve —	2
3ème épreuve —	3
4ème épreuve —	4
5ème épreuve —	5
6ème épreuve —	6
7ème épreuve —	7
8ème épreuve —	8
9ème épreuve —	9
10ème épreuve —	10
11ème épreuve —	11
12ème épreuve —	12
13ème épreuve —	13
14ème épreuve —	14
15ème épreuve —	15
16ème épreuve —	16
17ème épreuve —	17
18ème épreuve —	18
19ème épreuve —	19
20ème épreuve —	20
21ème épreuve —	21
22ème épreuve —	22
23ème épreuve —	23
24ème épreuve —	24
25ème épreuve —	25
26ème épreuve —	26
27ème épreuve —	27
28ème épreuve —	28
29ème épreuve —	29
30ème épreuve —	30
31ème épreuve —	31
32ème épreuve —	32
33ème épreuve —	33

1ère épreuve —	1
2ème épreuve —	2
3ème épreuve —	3
4ème épreuve —	4
5ème épreuve —	5
6ème épreuve —	6
7ème épreuve —	7
8ème épreuve —	8
9ème épreuve —	9
10ème épreuve —	10
11ème épreuve —	11
12ème épreuve —	12
13ème épreuve —	13
14ème épreuve —	14
15ème épreuve —	15
16ème épreuve —	16
17ème épreuve —	17
18ème épreuve —	18
19ème épreuve —	19
20ème épreuve —	20
21ème épreuve —	21
22ème épreuve —	22
23ème épreuve —	23
24ème épreuve —	24
25ème épreuve —	25
26ème épreuve —	26
27ème épreuve —	27
28ème épreuve —	28
29ème épreuve —	29
30ème épreuve —	30
31ème épreuve —	31
32ème épreuve —	32
33ème épreuve —	33

1ère épreuve —	1
2ème épreuve —	2
3ème épreuve —	3
4ème épreuve —	4
5ème épreuve —	5
6ème épreuve —	6
7ème épreuve —	7
8ème épreuve —	8
9ème épreuve —	9
10ème épreuve —	10
11ème épreuve —	11
12ème épreuve —	12
13ème épreuve —	13
14ème épreuve —	14
15ème épreuve —	15
16ème épreuve —	16
17ème épreuve —	17
18ème épreuve —	18
19ème épreuve —	19
20ème épreuve —	20
21ème épreuve —	21
22ème épreuve —	22
23ème épreuve —	23
24ème épreuve —	24
25ème épreuve —	25
26ème épreuve —	26
27ème épreuve —	27
28ème épreuve —	28
29ème épreuve —	29
30ème épreuve —	30
31ème épreuve —	31
32ème épreuve —	32
33ème épreuve —	33

1ère épreuve —	1
2ème épreuve —	2
3ème épreuve —	3
4ème épreuve —	4
5ème épreuve —	5
6ème épreuve —	6
7ème épreuve —	7
8ème épreuve —	8
9ème épreuve —	9
10ème épreuve —	10
11ème épreuve —	11
12ème épreuve —	12
13ème épreuve —	13
14ème épreuve —	14
15ème épreuve —	15
16ème épreuve —	16
17ème épreuve —	17
18ème épreuve —	18
19ème épreuve —	19
20ème épreuve —	20
21ème épreuve —	21
22ème épreuve —	22
23ème épreuve —	23
24ème épreuve —	24
25ème épreuve —	25
26ème épreuve —	26
27ème épreuve —	27
28ème épreuve —	28
29ème épreuve —	29
30ème épreuve —	30
31ème épreuve —	31
32ème épreuve —	32
33ème épreuve —	33

1ère épreuve —	1
2ème épreuve —	2
3ème épreuve —	3
4ème épreuve —	4
5ème épreuve —	5
6ème épreuve —	6
7ème épreuve —	7
8ème épreuve —	8
9ème épreuve —	9
10ème épreuve —	10
11ème épreuve —	11
12ème épreuve —	12
13ème épreuve —	13
14ème épreuve —	14
15ème épreuve —	15
16ème épreuve —	16
17ème épreuve —	17
18ème épreuve —	18
19ème épreuve —	19
20ème épreuve —	20
21ème épreuve —	21
22ème épreuve —	22
23ème épreuve —	23
24ème épreuve —	24
25ème épreuve —	25
26ème épreuve —	26
27ème épreuve —	27
28ème épreuve —	28
29ème épreuve —	29
30ème épreuve —	30
31ème épreuve —	31
32ème épreuve —	32
33ème épreuve —	33

1ère épreuve —	1
2ème épreuve —	2
3ème épreuve —	3
4ème épreuve —	4
5ème épreuve —	5
6ème épreuve —	6
7ème épreuve —	7
8ème épreuve —	8
9ème épreuve —	9
10ème épreuve —	10
11ème épreuve —	11
12ème épreuve —	12
13ème épreuve —	13
14ème épreuve —	14
15ème épreuve —	15
16ème épreuve —	16
17ème épreuve —	17
18ème épreuve —	18
19ème épreuve —	19
20ème épreuve —	20
21ème épreuve —	21
22ème épreuve —	22
23ème épreuve —	23
24ème épreuve —	24
25ème épreuve —	25
26ème épreuve —	26
27ème épreuve —	27
28ème épreuve —	28
29ème épreuve —	29
30ème épreuve —	30
31ème épreuve —	31
32ème épreuve —	32
33ème épreuve —	33

1ère épreuve —	1
2ème épreuve —	2
3ème épreuve —	3
4ème épreuve —	4
5ème épreuve —	5
6ème épreuve —	6
7ème épreuve —	7
8ème épreuve —	8
9ème épreuve —	9
10ème épreuve —	10
11ème épreuve —	11
12ème épreuve —	12
13ème épreuve —	13
14ème épreuve —	14
15ème épreuve —	15
16ème épreuve —	16
17ème épreuve —	17
18ème épreuve —	18
19ème épreuve —	19
20ème épreuve —	20
21ème épreuve —	21
22ème épreuve —	22
23ème épreuve —	23
24ème épreuve —	24
25ème épreuve —	25
26ème épreuve —	26
27ème épreuve —	27
28ème épreuve —	28
29ème épreuve —	29
30ème épreuve —	30
31ème épreuve —	31
32ème épreuve —	32
33ème épreuve —	33

1ère épreuve —	1
2ème épreuve —	2
3ème épreuve —	3
4ème épreuve —	4
5ème épreuve —	5
6ème épreuve —	6
7ème épreuve —	7
8ème épreuve —	8
9ème épreuve —	9
10ème épreuve —	10
11ème épreuve —	11
12ème épreuve —	12
13ème épreuve —	13
14ème épreuve —	14
15ème épreuve —	15
16ème épreuve —	16
17ème épreuve —	17
18ème épreuve —	18
19ème épreuve —	19
20ème épreuve —	20
21ème épreuve —	21
22ème épreuve —	22
23ème épreuve —	23
24ème épreuve —	24
25ème épreuve —	25
26ème épreuve —	26
27ème épreuve —	27
28ème épreuve —	28
29ème épreuve —	29
30ème épreuve —	30
31ème épreuve —	31
32ème épreuve —	32
33ème épreuve —	33

1ère épreuve —	1
2ème épreuve —	2
3ème épreuve —	3
4ème épreuve —	4
5ème épreuve —	5
6ème épreuve —	6
7ème épreuve —	7
8ème épreuve —	8
9ème épreuve —	9
10ème épreuve —	10
11ème épreuve —	11
12ème épreuve —	12
13ème épreuve —	13
14ème épreuve —	14
15ème épreuve —	15
16ème épreuve —	16
17ème épreuve —	17
18ème épreuve —	18
19ème épreuve —	19
20ème épreuve —	20
21ème épreuve —	21
22ème épreuve —	22
23ème épreuve —	23
24ème épreuve —	24
25ème épreuve —	25
26ème épreuve —	26
27ème épreuve —	27
28ème épreuve —	28
29ème épreuve —	29
30ème épreuve —	30
31ème épreuve —	31
32ème épreuve —	32
33ème épreuve —	33

5 milles, handicap, amateurs.

L'EXCURSION DE MONTAGNARD

Un très petit nombre d'étrangers pris part à l'excursion au clair de la lune du club Montagnard, hier soir, ce qui n'a pas empêché nos jeunes amis de remporter un réel succès.

Leur aperçu Cultivateur était polémique.

Le rempli. L'élégante société Canadienne française qui se donne habituellement rendez-vous à toutes les fêtes du Montagnard qu'elles aient lieu l'hiver ou l'été, était, au complet.

Le rempli. Très vaillant d'abord et illu-

DIFFICULTES OUVRIERES A QUEBEC

Les cordonniers monteurs demandent des gages plus élevés

Et les patrons veulent détruire l'Union des Monteurs

LA GREVE MENACE DE DEVENIR GENERALE

(De notre correspondant particulier)

Québec, 10. — Nos manufacturiers de chaussures sont menacés d'une grève désastreuse. Les monteurs exigent de leurs patrons des gages plus élevés. Les manufacturiers de chaussures ont en mardi dernier, chez Shaw, Cassils & Co, une assemblée pour délibérer sur ce qu'ils avaient à faire dans les circonstances, et ils ont fini par prendre la décision de ne pas se rendre aux exigences de leurs employés, et de chercher plutôt à détruire l'Union des Monteurs, qui en forçant leurs employés à signer une déclaration par laquelle ils s'engageaient à ne pas reconnaître l'Union, et à cesser d'en faire partie. Hier matin, les patrons dans diverses manufactures, se sont réunis en conseil pour signer cette espèce de désistement à leurs hommes, mais ils furent loin d'être couronnés de succès dans leurs tentatives.

Vers 11 heures, hier matin, les monteurs employés dans la fabrique de Lachance finirent par abandonner l'ouvrage et sortir de la municipalité.

En présence des instances de leurs chefs qui exigeaient leurs signatures sur le désistement, que je viens de mentionner. Le contremaître d'une autre grande fabrique de St-Roch disait dans le cours de l'après-midi que l'ensemble des ouvriers de Lachance & Co allait être certainement suivi et que la grève était destinée à se propager et s'étendre à toutes les manufactures de chaussures de Québec, si les manufacturiers ne cédaient pas.

Vers midi, on comptait déjà soixante et quinze ouvriers monteurs en grève, et il peut se faire que dans le cours de la journée, cette grève soit générale et que toute l'Union des Monteurs, qui compte dans Québec plus de six cents membres se décide pour le chômage.

Les manufacturiers ont eu hier l'après-midi une nouvelle réunion pour discuter de nouveau la question, et, comme les affaires sont actuellement très tranquilles dans le commerce de la fabrication des chaussures, bon nombre de fabricants paraissent d'accord d'avis de fermer leurs portes jusqu'à ce que la situation s'améliore.

NOTRE-DAME DES ROCHERS

Des milliers de personnes vont contempler l'effigie miraculeuse de Ste-Anne

Dans les carrières d'Orange, N.Y.

L'on mande de New-York que des milliers de personnes se sont rendues hier à la carrière de John O'Rourke, située près de West Orange, N. Y., pour contempler l'apparition supposée de l'effigie de Ste-Anne que les travailleurs ont aperçue à plus de 50 pieds de hauteur, dépeinte sur le roc vif. Dans notre édition d'hier nous avons donné les détails qui ont précédé à cette découverte.

Carman Frank est le premier qui a trouvé de la ressemblance entre l'image taillée dans le roc et le médaillon représentant la grande thaumaturge.

« Depuis trois semaines j'observais cette figure, sans en rien dire à personne », a dit M. O'Rourke, à un journaliste. « Alors, samedi dernier, j'appelai Frank et lui montrai l'image. Il fut immédiatement son chapelain et dit : « C'est Ste-Anne. » Depuis ce temps, je crois qu'il a dit la chose à tous les Italiens habitant les États-Unis. »

LES CARRIERES LA SAUVENT

Les carriers vont à l'ouvrage au lever du soleil. Aussitôt qu'ils approchent de la muraille de pierre où se dresse l'image miraculeuse, ils se découvrent respectueusement. Lorsque, le soir, ils déposent leurs outils, ils agissent exactement de la même manière. Ils croient que la « Dame des Rochers » exerce sur eux une salutaire influence. Il y a environ trois semaines il y eut une chute de rochers qui a mis la vie des ouvriers en danger, mais aucun n'a été tué ; peu après l'image a fait son apparition sur le roc.

Quelques-uns des visiteurs qui se sont présentés hier, ne pouvaient d'abord rien distinguer, alors M. O'Rourke leur prêtait ses lunettes et les faisait regarder d'un peu plus près. Aussitôt elles se déclaraient émerveillées de la grande ressemblance.

M. l'abbé Michael J. McDonald qui a la desserte de l'église St-Jean, à West Orange, a visité la carrière, dimanche dernier, mais il a refusé de donner son opinion.

Plusieurs personnes qui ont visité l'endroit de l'apparition et qui avaient emporté avec elles des médaillons de Ste-Anne sont retournées satisfaites et convaincues de leur inspection.

M. O'Rourke dit que pour aucune considération, il ne voudrait permettre que l'on dérangeât l'image.

REGRETTABLE INCIDENT

Torpilleur anglais entre bateau de pêche français

Londres, 10. — Le torpilleur anglais « Leda », a donné hier, la chasse à un petit bateau de pêche français, « L'Étoile de Mer », qui se trouvait en deca des limites de trois milles. Les pêcheurs ont essayé de s'échapper, mais un coup de canon tiré à bord du torpilleur, a démonté leur embarcation et tué le timonier.

« L'Étoile de Mer » a été remorquée à Falkstone. Son arrivée et la nouvelle du regrettable incident ont causé beaucoup de sensation. Le capitaine de « L'Étoile de Mer » a été arrêté.

A l'Amirauté on dit que le commandant du « Leda » n'a tiré que quand il a vu que « L'Étoile de Mer » continuait à s'enfuir malgré les signaux qui lui étaient faits.

Le capitaine de « L'Étoile de Mer » M. Delathe, accusé d'avoir pêché dans les eaux anglaises et cherché à prendre la fuite, a plaidé coupable et a été condamné à £15 d'amende.

Le commandant du « Leda » dit qu'il a donné la chasse à l'« Étoile de Mer », de dix heures, avec l'aide du détachement électrique, et a fait tirer d'abord trente coups de fusil à blanc avant d'avoir recouru aux boulets.

Londres, 10. — Tous les journaux expriment leur regret sur le lamentable incident et espèrent que le gouvernement français ne fera pas de cela une affaire internationale.

MAUX DE TÊTE
de quelle cause qu'ils proviennent sont guéris en une heure. 10c et 25c. Tous les pharmaciens.
HOFFMAN'S HEADACHE POWDERS

MGR MOREAU A SOREL

Le maire Paradis présente les hommages des citoyens au vénérable prêtre

Salut solennel—Réponse de Sa Grandeur—Feu d'artifice

(Spécial de « La Patrie »)

Sorel, 10. — Le salut chanté hier soir, à l'église paroissiale, à l'occasion de la visite de Mgr Moreau, a été très solennel. Un nombreux clergé assistait au chœur : nous avons remarqué les révérends MM. Deslauriers, du diocèse; Désorcy, curé de St-Ours; Leduc, curé de St-Robert; Hardy, ancien curé; Mondor, ancien curé; Roy, du collège St-Hyacinthe; Roy, chapelain du Mont St-Bernard; Cadieux, Cardin, Laviolette et Cormier, vicaires de Sorel; Rivard, curé de St-Joseph; Bernard, curé de Sorel; MM. Cartier, Mathieu et Cadoret, ecclésiastiques.

Les décorations étaient superbes. L'église brillamment illuminée était remplie d'une foule de fidèles accourus pour rendre hommages encore une fois à leur vénéré pasteur. Le chant par le chœur de l'orgue a été très bien exécuté. Après la bénédiction du Sacrement, M. le maire Paradis présente à Mgr l'adresse suivante :

A Sa Grandeur Mgr Moreau, évêque de St-Hyacinthe, comte romain, assistant au trône pontifical.

Monsieur,

Votre visite en cette ville nous fait un bien sensible plaisir. Quelle est bonne cette Providence qui, en dirigeant les pas de Sa Grandeur, nous fait honorer une fois encore, de vous reconnaître notre respect et notre reconnaissance. Aussi, est-ce avec la plus vive reconnaissance que nous souhaitons la bienvenue à votre Grandeur, au nom de la ville, et de chacune des familles de cette grande paroisse. Votre souvenir vit à nos foyers. Monsieur, il vit par le cadeau des noces d'or, il vit par l'état de vos vertus et par les grandes œuvres de votre longue et mémorable carrière.

Le Sorelois tient à honneur de vénérer ses pontifes et d'aimer ses prêtres. Il s'incline sans gêne devant leur autorité qui est celle de Dieu, pour le bien du peuple. Oh ironies, si ces fausses idées d'émancipation et de liberté que l'on entend prôner ça et là, viennent à prendre racine.

De telles semences ne produisent que la perturbation et le trouble. Voilà pourquoi nous estimons une de nos gloires, de comprendre toujours, qu'il faut se grouper autour de ceux qui représentent l'autorité du Dieu de paix, d'accepter la direction et de l'appuyer de l'esprit et de cœur.

Pour effectuer d'une famille qui vous vénérait et vous aime, vous venez, Monsieur, en dépit de vos années, visiter une portion de vos enfants ; tout ému d'une démarche qui les honore, nous-bénédissons le ciel qui vous prête assez de force pour les bien-être une dernière fois.

Que cette bénédiction s'étende sur nos familles, sur nos institutions, qu'elle soit un gage de joie et de bonheur. A nos foyers, et une source de succès pour les entreprises de notre jeune cité.

Nous faisons des vœux ardents,

Monsieur, pour que le ciel fasse descendre sur vos vieux ans toutes sortes de consolations et vous conserve en toute notre vénération et à notre amour.

PAR LA CITE DE SOREL.

9 août 1899.

Monsieur parut profondément touché et répondit en termes émus. Il dit combien il était heureux de se revoir au milieu de la population de Sorel, combien il leur était reconnaissant de l'accueil sympathique qu'il avait reçu d'elle. La population est une population de foi, a-t-il ajouté, j'en ai la conviction, c'est cet esprit de foi qui fait que vous vous soumettez avec tant d'obéissance aux avis de ceux qui travaillent à vos intérêts spirituels. Conservez cet esprit de foi au milieu des tribulations dont le ciel est rempli et il vous donnera la force de les supporter avec patience et attirera sur vous les bénédictions du ciel.

Dieu n'a envoyé une grande épreuve en me donnant des infirmités qui m'ont privé depuis six ans de faire la visite de mon diocèse. Je me souviens à sa sainte vocation, et je lui demande qu'il nous réunisse tous au ciel pour leur amour et leur bien.

Puis le vénérable évêque bénit encore une fois la foule recueillie qui se dispersa ensuite, charmé, emportant dans leur cœur un souvenir ineffaçable de leur vénérable évêque.

La façade du presbytère et quelques autres maisons étaient brillamment illuminées avec des lanternes chinoises et de superbes fusées lancées en face de l'église terminèrent la fête du jour.

RADIASCOPE

Profitez de l'excellent programme de cette semaine et voyez en même temps la bataille de Joffres et Fitzsimmons, au Parc Sohmer. 140-3

LE CATARRHE GUERI

APRES QUINZE ANNEES DE SOUFFRANCE

Le Remède Japonais pour le Catarrhe guéri

M. John Crow, 421 rue Keefer, Vancouver, C. A., écrit :

« Après avoir reçu un bienfait inappréciable du Remède Japonais pour le Catarrhe, je considère qu'il est de mon devoir d'ajouter mon témoignage pour le profit de nos compatriotes souffrants. J'avais beaucoup souffert de catarrhe pendant quinze ans, et durant ce temps j'essayai presque tous les remèdes dont j'ai entendu parler par cette maladie et une vingtaine de docteurs, mais le résultat n'était qu'un soulagement temporaire, et dans chaque cas le catarrhe revenait, mais pour le catarrhe, il y a eu d'un an, et depuis ce temps j'ai été complètement guéri du catarrhe. »

Le Remède Japonais pour le Catarrhe est le seul remède permanent pour le catarrhe qui ait été découvert jusqu'ici, la première application soulage et six heures après le catarrhe guéri le pire cas de catarrhe, ou l'argent vous sera remboursé. Nous nous ferons aussi un plaisir d'envoyer un échantillon à toute personne souffrante de cette maladie. Adresse: The Grifflin & Macpherson, Inc., 121 rue Church, Toronto. Vendu par tous les pharmaciens. Prix 50 centes, six bouteilles pour \$2.50 avec garantie.

REVOLTE AUX ILES COMORES

Zanzibar, 10. — Une révolte a éclaté à la Grande Comore. Un Français — le commissaire de police — a été assassiné par les indigènes, et la résidence du gouverneur a été assiégée. Par ordre du gouverneur général de Madagascar, une canonnière s'est rendue à la Grande Comore pour aider les autorités à rétablir l'ordre.

PARLEMENT FEDERAL

Le demi million pour le havre de Montréal

SIR WILFRID FAIT L'ELOGE DES COMMISSAIRES

M. Bergeron traite ceux-ci de marionnettes

(Service spécial de « La Patrie »)

Ottawa, 10. — Tout le temps de la séance de la Chambre, hier, s'est passé à discuter un crédit de \$500,000 pour améliorer le havre de Montréal, en bas du courant Saint-Marie.

Malgré les explications détaillées et lucides du premier ministre, du ministre des finances et du ministre de l'Agriculture, l'opposition ne s'est pas déclarée satisfaite. Mais comme il arrive souvent, les députés de la gauche n'ont pas pu s'entendre, chacun trouvant des motifs différents et souvent contradictoires de blâmer l'attitude du gouvernement.

L'acte relatif aux Commissaires du Havre de Montréal, a été adopté sans discussion, après avoir subi sa lecture, et la Chambre s'est ensuite formée en comité des subsides.

LE HAVRE DE MONTRÉAL.

Le premier ministre annonce que le gouvernement a résolu d'attendre à la prochaine session pour demander \$250,000 pour la construction d'un élevateur à grains et d'un pont à Montréal. Mais, il demande \$500,000 pour améliorer le havre de Montréal dans la partie Est.

Le ministre des finances explique qu'il a été décidé de construire un quai additionnel en sus de ceux dont la construction a été arrêtée par les Commissaires du Havre. Le montant demandé est suffisant pour compléter toutes les améliorations projetées. Il n'est accordé ni à la commission ni à la cité. C'est un crédit en faveur d'un ouvrage public qui sera sous le contrôle du ministre des Travaux Publics. Les \$250,000 faisant partie de l'octroi accordé l'année dernière, sont entièrement sous le contrôle des Commissaires qui doivent les employer à améliorer la partie Est du havre au pied du courant Saint-Marie.

M. Foster voudrait que le gouvernement n'eût pas voix au chapitre et que les montants votés fussent dépensés à la guise des Commissaires, sans soumettre ceux-ci à aucun contrôle. Il profite de la circonstance pour attaquer le ministre des Travaux Publics, M. Spence, qui manque rarement l'occasion de dire une absurdité, prétend que ce crédit est plus en faveur des hommes politiques que du commerce.

SIR WILFRID LAURIER.

Le premier ministre reconnaît l'énergie et l'esprit d'entreprise des hommes d'affaires de Montréal. Ils se sont efforcés de faire du port de Montréal ce qu'il doit être : un point de contact entre la navigation des lacs et la navigation océanique.

Il n'hésite pas à dire que ce port est plus qu'un port local, c'est un grand havre national qui fait l'orgueil du pays. Améliorer le havre de Montréal, c'est venir en aide à toutes les industries qui s'en servent comme port d'exportation et d'importation. Il n'est que juste de l'améliorer et de diminuer par là les frais de transport et d'expédition des produits. Mais il n'est pas moins juste que le gouvernement conserve un certain contrôle sur les dépenses qui seront faites dans ce but. Ce n'est pas un prêt mais un don que l'Etat fait ; on ne peut donc blâmer le gouvernement de sa conduite. Il est vrai que le ministre des Travaux Publics a été en désaccord avec quelques hommes d'affaires de Montréal, mais c'est le résultat de ce conflit. De cette divergence d'opinion est résultée l'adoption par le gouvernement d'une ligne de conduite que pas un seul homme d'affaire, à Montréal, n'a critiquée. Le ministre des Travaux Publics n'a pas été outré dans ses vues, non plus que les Commissaires. Il en est venu à un compromis qui devrait satisfaire les membres de l'opposition, comme il a contenté les hommes d'affaires.

M. BERGERON ET LES COMMISSAIRES

M. Bergeron blâme le gouvernement parce qu'il n'a pas de contrôle sur les actes de la commission, puis l'instinct d'après il le blâme d'avoir imposé aux commissaires l'obligation de consacrer \$750,000 pour la construction d'une cale sèche dans la partie Est à même l'emprunt de \$2,000,000 autorisé à la dernière session.

Il ne peut résister à la tentation de donner en passant un coup de griffe au ministre des Travaux Publics et fait une attaque injustifiable contre les Commissaires. Il prétend que ces derniers ont plié devant les menaces du ministre.

« Anciennement, dit-il, les commissaires comptaient pour quelque chose. Ils passaient pour des marchands importants, des personnes riches, des hommes énergiques, probes, honorables, et habiles. Mais maintenant, ajoute-t-il, les Commissaires du havre — quelques-uns d'entre eux — ont tout évincé, — de tout dire — il faut que nous soyons les marionnettes du ministre des Travaux Publics ou le havre de Montréal n'aura pas un sou. »

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE. L'hon. M. Fisher fait remarquer que M. Bergeron a parlé avec plus de chaleur que de connaissance de cause.

C'est précisément parce que le gouvernement n'a pas le moyen d'action sur les commissaires qu'il a été résolu que les deniers publics seraient dépensés sous la surveillance et avec l'approbation du ministre des Travaux Publics. Il fait une description des travaux projetés à la Pointe du Moulin à Vent et dans les autres parties du port pour détourner au profit de Montréal une forte partie du commerce qui prend actuellement la route de Montréal.

A. M. Foster, qui lui demande pourquoi l'idée de construire une cale sèche a été abandonnée, le ministre répond que l'hon. M. Tarte n'a pas voulu laisser gaspiller les deniers publics par des spéculateurs qui demandaient des prix exagérés pour leurs terrains ; il a sauvé le trésor public.

M. Bergeron blâme le gouvernement de dépenser aucun montant dans la partie Est.

M. Cochrane (cons. Northumber-

land) veut que l'argent voté soit dépensé pour le bénéfice des cultivateurs. Il ne sert pas de la.

M. Hargart croit que les changements et les améliorations projetées ne seront pas d'une grande utilité. Il faudrait dépenser beaucoup plus qu'un demi-million pour faire du port de Montréal ce qu'il devrait être et pour y attirer le commerce d'exportation des grains. Il faut de toute nécessité faire baisser les taux d'assurance. Les frais de transport de Montréal à Liverpool sont les mêmes que ceux de New-York et Boston au même port d'arrivée.

Après quelques observations de M. Britton, le crédit est voté.

Un item de \$78,000 pour le creusement du chenal du St-Laurent est aussi adopté par la Chambre.

La séance est ensuite levée.

DU BORD DE LA MER

Une merveille de l'île du Prince Edouard

M. M. B. Connick, de Middleton, I. P. E., raconte une remarquable histoire — Guéri de la maladie de Bright par les Pilules de Dodd pour les reins.

Middleton, I. P. E., 9 août. — L'homme le mieux connu dans l'île du Prince Edouard est probablement M. M. B. Connick, de Middleton, lat. 26, comté de Prince, I. P. E. M. Connick est un forgeron et exerce son métier dans toutes les parties de l'île. Pendant vingt-cinq ans il travailla à North Carleton. Il demeure maintenant à Middleton.

Pendant onze ans, M. Connick a souffert de la maladie des reins, qui finalement se développa en maladie de Bright. Pendant six ans M. Connick eut à engager un homme pour faire son ouvrage. Il employa cinq médecins différents. Finalement le dernier médecin qu'il consulta lui dit qu'il avait la maladie de Bright, qu'il était incurable et que c'était inutile pour lui de dépenser de l'argent dans le but de se guérir.

Les pilules de Dodd sont venues à la rescousse de M. Connick. Il se décida de les essayer dans son propre cas.

Après en avoir pris trois boîtes, M. Connick retourna à son ouvrage. Après en avoir pris dix boîtes, il était aussi bien qu'il n'avait jamais été et pouvait mener un cheval aussi bien que par le passé.

Dans une lettre écrite récemment à une personne qui demandait si M. Connick attribuait sa guérison seulement aux pilules de Dodd pour les reins, M. Connick dit :

« Je ne serais pas vivant et fort aujourd'hui si je n'avais pas employé les pilules de Dodd pour les reins. Tout le pays connaît mon cas et des centaines de personnes sont venues m'interroger à ce sujet. Je leur ai dit la chose telle qu'elle était, et donné le seul crédit de ma guérison aux pilules de Dodd pour les reins. »

M. Connick dit que les pilules de Dodd pour les reins sont grandement en faveur dans l'île du Prince Edouard, comme d'ailleurs elles le sont dans tout le Canada et dans tous les pays de langue anglaise.

Les pilules de Dodd pour les reins sont en vente chez tous les pharmaciens à cinquante cents la boîte, six boîtes pour \$2.50 ou seront envoyées sur réception du prix par The Dods Medicine Coy, Limited, Toronto.

Femmes malades et faibles, employez les Tablettes Royales Rollens.

LE RIFLE, de Hargart, MAI toutes les maladies de la femme, POMMEAU ANTI-STRIQUE DU DR. RAMEAU. Garantie. Dans tous les cas, Guérison. Parquet, 1-100, Pharm. Leduc, 370, rue St-Jacques, Montréal.

Elles seront Sacrifiées

Les magnifiques propriétés Nos 546 à 554 rue Rivard et Nos 21 et 23 de la rue Chambord.

C'est une chance exceptionnelle pour quiconque veut investir de l'argent, avec assurance de gros et sûrs revenus.

Ces propriétés sont situées dans le quartier d'avenue de la ville, à proximité du Parc Logan.

Ces maisons sont modernes, solidement construites et très bien finies.

Voyez ces propriétés. Il nous faut les vendre.

Si vous voulez acheter, il ne faudrait pas trop retarder. Nos prix et conditions faciles vont stimuler la transaction.

Les billets, même les dépôts des Banques Ville-Marie et Jacques-Cartier sont acceptés.

W. J. PROULX,

Notaire Public

15 rue St-Jacques, - Montréal

10-12

... Un besoin qui se faisait sentir depuis longtemps ...

SOMMIERS HERCULES EN FIL DE FER ET MONTURES EN FER

(Pas du tout de bois)

VENDUS AVEC NOS LITS METALLIQUES

Nous garantissons que les sommiers Hercules ne s'affaissent pas, ce qui est un grand avantage sur les sommiers ordinaires.

FOURNIS PAR LES PRINCIPAUX MARCHANDS DE MEUBLES.

Fabriqués par H. R. IVES & CIE

Quand vous achetez des ...

MACKINTOSHES
(EN CAOUTCHOUC)

LA MARQUE BEAVER

Beaver Rubber Clothing Co.,
1400 RUE NOTRE-DAME

C'est la meilleure et la meilleure marché.

CHARBON \$5.50

Le Meilleur de la Ville, livré à domicile, par tonne

FURNACE, EGG, STOVE, NUT, mis en sac gratuitement

THE PEOPLE'S COAL CO.

\$1.25 BOIS POUR ALLUMER ET SLABS COUPÉS \$2.00

CLOS: Coin des rues Shannon, Wellington et Colborne.

Ordonner votre charbon maintenant et faites vous le livrer quand vous voudrez

Téléphones Main 3137, Main 125

Economie dans les Tapis

On peut donner à un tapis simple et peu dispendieux l'apparence d'un tapis riche et élégant par l'usage de rugs choisis avec soin. Vous trouverez ici des rugs de toutes dimensions et d'un grand nombre de qualités. Ils sont tous bons et valent plus que le prix demandé. Nous avons une infinie variété de rugs et des articles de tous genres pour couvrir le plancher. Les personnes qui montent leur maison peuvent être sûres de trouver tout ce dont elles ont besoin dans n'importe lequel de nos trois magasins.

THOMAS LIGGET

1884 Rue Notre-Dame, 2446 Rue Sainte-Catherine, MONTREAL
175 à 179 Rue Sparks, OTTAWA.

HENRY MORGAN & CO.

Colonial House Square Philippe.

Attirez votre Attention sur les Réductions Étonnantes et Finales faites sur les prix des

JUPES ET COSTUMES DE BICYCLISTES

Costumes de bicyclistes pour dames, comprenant jambières, casque et sac, valant \$7.50. Maintenant \$2.00 le complet.

Costumes de bicyclistes en effet de tweed Halifax, pour dames, comprenant jambières, casque et sac, valant \$14.00. Maintenant \$5.00 le complet.

Costumes de bicyclistes en effet de tweed et drap, pour dames. Maintenant à Moitié Prix.

Jupes de bicyclistes en effet de tweed et drap, pour dames, à Moitié Prix.

Costumes en mousselines pour dames (il ne nous en reste que quelques-uns) à Moitié Prix.

Costumes en drap (effet Blazer et Eton) pour dames, à Moitié Prix.

Jupes en Pique blanc et en Crash

A 33 P. C. D'ESCOMPTE

En outre des réductions sus-mentionnées nous allouons aussi un escompte de 5 pour cent au comptant.

LIVRAISON A BORD DU LAC

Pour la commodité des clients demeurant sur le bord du lac, toutes les marchandises achetées durant la semaine jusqu'à Vendredi soir, seront expédiées Samedi, par nos propres voitures de livraison.

AVIS—Les clients de la ville, actuellement à la campagne voudront bien donner leur adresse en ville, en faisant leurs commandes.

Châles et Paillassons de Voyage

Un grand assortiment de Châles et Paillassons de Voyage, pour Touristes.

Echantillons envoyés et tous Renseignements fournis. Les Commandes par la Poste recevront une attention prompt et soignée.

HENRY MORGAN & CO, MONTREAL.

NAVIGATION

LIGNE ALLAN

34 steamers d'un tonnage total de 134,937 tonnes, fondée en 1852.
Nouveaux steamers à deux hélices : Transian, 10,000 tonnes; Bavarian, 10,000 tonnes.

Montréal, Québec et Liverpool
Service de la Malle Royale
(TOUS LES JEUDIS)

De	De	De
Liverpool	Montréal.	Québec
3 août... Californian	17 9 a.m.	6 p.m.
10 Août... Tainui	24 9 a.m.	6p m.
17 Août... Parisian		31 Août

Le nouveau steamer à double hélice Bavarian, de 10,000 tonnes partira le 21 septembre et le 4 octobre.

PRIX DE PASSAGE

CABINES.— \$50 et au-dessus. On fait une réduction pour les billets d'aller et retour. — SECONDES CABINES : Liverpool, Londres, ou Londonderry, voyage simple \$35, aller et retour, \$60.50. — ENTRE

POINT : Liverpool, Londres, Glasgow, Belfast ou Londonderry, y compris tout ce qu'il faut pour le voyage, \$22.50. Par le Paristax et le Californian, \$22.50. Capes Town, sud Africain, \$66.50.

SERVICE DE MONTREAL ET LONDRES

De Londres	Steamers	De Montréal
26 juillet	Brazilian	16 août
6 août	Mary Park	27 août

SERVICE DE MONTREAL ET GLASGOW

MONTREAL

Bristol
X MONTEREY 10 A00
X IKBAL 17A 00

X ARRAW
 X MONTFORN
 & Réfrigérateurs.
Montreal a Londres
 Londres.
 M. L. H. G. G. G. G.

MILWAUKEE	20 Août
MONMOUTH	26 Août
MOUNT ROYAL	2 Sept

Pour les tarifs du fret, et tous les autres renseignements s'adresser à

Le steamer "Arawa" est pourvu de splendides cabines de première classe au milieu du navire, cabines sales et aérées.

faté de musique et 1200^{es} cabines pour dames, etc. Secondes cabines excellentes et grandes commodités pour les passagers d'entrepont. Le steamer éclairé à l'électricité.

PRIX DU PASSAGE
Premières cabines, \$45 et \$50.
Cabines simples, \$35 et \$40.

Alles et retour, Bristol ou Liverpool.
Secondes cabines, pour Bristol (Avo-
mouth), Liverpool ou Londres, \$32.50
(cabines simples). Aller et retour, \$61.75
Entrepôt, Bristol (Avo-mouth), Liver-
pool, Londres, Queenstown, Londonderry
Galgow, aller, \$22.50.

ELDER, DEMPSTER & CO.,
MONTREAL.
Agents de Chicago: JNO E. EARLE &
Co. Agence de Toronto: 80 rue Yonge

FURNESS, WITHEY & CO., LIMITED

AGENCES
MANCHESTER LINERS LIMITED
L'unique service de steamers
direct et régulier entre le
CANADA ET MANCHESTER

On a l'intention de faire partir les steamers de cette ligne aux dates ci-dessous mentionnées :

De	Steamers	De
Manchester		Montréal
... Manchester Enterprise ...		16 juillet

LIGNES HAMBURG-AMERICAN
- ET -
FURNESS
Montréal, Anvers et Hambourg, dates
proposées des départs

D'Anvers	De Montréal
5 juillet, Sylviana	30 juillet
15 juillet, Sophie Rickmers...	10 août

E^e, ensuite à des intervalles réguliers de dix jours.

Le steamer va directement à Ham-

Les steamers partent de Hambourg les
10, 20 et 30 de chaque mois.
Pour détails complets sur le fret, etc.
S'adresser à
FURNESS, WITHEY & CO. Limited

LIGNE LEYLAND

De Montréal à Liverpool.

R.R. PHILADELPHIAN ... 10 Août
R.R. GEORGIAN ... 24 Août
R.S. VIRGINIAN ... 7 Sept'bre

De Montréal à Anvers.

R.R. ASSYRIAN ... 17 Août

S.S. ALBIRIAN, 24 Août
S.S. ALBANIAN, 7 Sept.

Un nombre limité de passagers de cabines pourront voyager à bord des steamers ci-dessus, pour un prix modéré.

Des renseignements directs pour et à partir de tous les endroits du Canada et des Etats-Unis sont donnés par le chef

min de fer du Grand Tronc et du Pacifique Canadien et ses agences, ou par

FRED'K LEYLAND & CIE., Ltd.
309 Edifice du Board of Trade.
MONTREAL
TELEPHONE MAIN, 3198.

La Demoiselle du Chateau

202

Sous les auspices de M. Duhamel, ce serait tout autre chose, par exemple, et je ne ferais bien fort d'obtenir de la susdite administration toutes les autorisations qu'on voudra, murmura-t-il.

A force de croquer son projet, l'exécution finit par lui paraître facile. Il en parla à Verneuil, qui, enthousiasmé, se chargea d'obtenir le concours indispensable de l'industriel.

M. Duhamel ne me refusa pas cela, j'en suis sûr, affirma Adrien.

Le maître de forges, en effet, ne fit aucune difficulté pour rendre à son ingénieur le service qu'il lui demandait. Il approuva même l'idée de Mousset.

Evidemment, il pouvait y avoir de ce côté-là quelque chose à faire. La tentative pourrait fort bien amener la découverte d'une piste.

— Ce garçon n'est pas bête ! Décidément, Peyron a raison, pensa M. Duhamel enchanté de pouvoir faire quelque chose d'utile à Gervaise.

— Il est débrouillard et, de plus, plein de dévouement pour Verneuil et pour cette pauvre petite de Châteaufort. Il est capable de leur faire retrouver leur enfant. Il s'attelle de tout cœur à cette œuvre de charité et de justice. Hé ! hé ! il se pourrait qu'il réussisse. La vicomtesse n'a qu'à se bien tenir. Je crois qu'elle a trouvé un partenaire digne d'elle et qu'elle risque fort de perdre la partie.

M. Duhamel écrivit donc une lettre pour la receveuse des postes de Manoncourt et la remit à Adrien qui s'empressa de la porter à Mousset.

Celui-ci partit immédiatement pour Manoncourt.

Muni de la recommandation du maître de forges, il se présenta avec assurance au bureau de poste.

Il expliqua d'une manière générale et sans nommer personne, à la receveuse, ce qu'il voulait.

Celle-ci, après avoir pris connaissance de la lettre du riche industriel, ôta de la boîte un pli et le remit au jeune homme.

L'ancien clerc d'huissier put donc, sans aucune entrave, se livrer aux recherches qu'il voulait faire.

La complaisante fonctionnaire, espérant s'attirer ainsi la bienveillance protection de M. Duhamel, le laissa entièrement libre et lui remit les registres qu'il demandait à sa disposition.

Mais, malgré les recherches les plus minutieuses, Mousset ne put trouver trace d'un mandat de vingt francs, envoyés deux ans auparavant par Mme Colombet, à une certaine dame Bellot, à Clamart.

— On n'a pas besoin de plusieurs livres pour faire un bon dîner, murmura le jeune homme en notant avec soin l'adresse de la destinataire du mandat. A courir trop de gibier on revient souvent bredouille. Il suffit d'une piste sûre. Tâchons de savoir ce que c'est que cette "Madame Bellot".

Et, après avoir remercié la receveuse des postes et l'avoir assurée que M. Duhamel lui saurait en remercier plus qu'il ne le méritait, Mousset sortit du bureau.

Bien que par le fait il eût ce qu'il était venu chercher, Mousset ne se pressait pas de quitter Manoncourt.

Il réfléchissait aux moyens qu'il pourrait employer pour trouver maintenant les renseignements qui lui manquaient.

— Il faut au moins que je sache si la piste vaut la peine d'être suivie. Je sens-là l'assommoir embaumé. Une seconde d'attention serait capable de me conduire dans l'esprit de Verneuil et de son digne oncle.

FEU M. HICKS

Ses funérailles ont eu lieu au cimetière Mont-Royal.

Les funérailles de M. W. H. Hicks, dont nous annonçons hier la mort, arrivées à sa résidence de St-Gabriel de Brandon, ont eu lieu au cimetière Mont-Royal, hier matin. Les restes mortels ont été apportés à Montréal par le train de 8.30 hrs. Remarqués, entravés dans le cortège funèbre, le Dr S. P. Robins, principal de l'Ecole Normale McGill, la même institution où M. Hicks avait remporté de si beaux succès pendant sa longue vie de professeur, et M. Wm. Robb, trésorier de la cité. Les cérémonies funèbres étaient présidées par le Révérend Canon Evans.

En 1883, vu son grand âge, M. Hicks fut obligé de se retirer de l'enseignement et, à cette occasion, le gouvernement lui vota une pension. M. Hicks choisit alors St-Gabriel de Brandon comme sa résidence. Il y a passé plusieurs années et s'est acquis l'estime de toute la population.

CE VOL DE \$62,000

Winnipeg, Man., 10.—Anderson, accusé d'avoir volé \$62,000 à la succursale de la banque Mohr, en cette ville, a comparu en cour hier, mais à la demande de la couronne, la cause a été ajournée à une semaine.

On dit que \$80,000 du montant volé ont été retrouvés dans la fameuse cachette.

HOTEL LE GRAND CAFE PARISIEN

La description détaillée qui a paru dans les colonnes de la "Patrie" au sujet de ce CAFE à la mode, au No 1899 rue Ste-Catherine, a eu pour effet, de faire rendre là, un grand nombre de Montréalais et d'étrangers, appréciateurs du progrès et amateurs des petits dîners fins qui sont si bien servis par le personnel du CAFE. La propriété de cet établissement, les bonnes liguères, et les menus recherchés qu'on y trouve le place dès le début au rang d'un CAFE chic.

Pour l'accommodation du public, il y a une entrée privée au No 179 rue St-Dominique et le CAFE est ouvert le jour et la nuit.

L'administration est si complète, qu'en 15 minutes on peut être servi aux résidences privées pour 10 ou 12 personnes.

La cuisine, sous la direction d'un chef français de renom, et la modicité des prix sont une garantie de succès pour l'hôtel, le Grand CAFE Parisien si bien tenu par son propriétaire, M. Jos Gravel.

MAUX DE TETE
de causes diverses, prévenez-vous par le
Hoffman's HEADACHE POWDER.

AUX ETATS-UNIS

Assemblée du gouvernement municipal de Fall River

ECHOS DE WOONSOCKET

(De nos correspondants particuliers)

Fall River, Mass., 10. — Il y a eu lundi soir, à l'hôtel de ville, assemblée régulière du gouvernement municipal dans les deux branches. Chez les échevins, on a transigé plusieurs affaires importantes. M. Omer Goulet a été nommé au poste de constable par le maire et sa nomination a été ratifiée par un vote unanime. A la chambre basse du conseil on a surtout occupé du salaire à accorder à l'inspecteur du lait, M. F. H. Patenaude. Les conseillers qui ont adopté sans coup férir la nouvelle ordonnance créant de nouveaux devoirs à l'inspecteur du lait refusent maintenant de lui payer un salaire raisonnable. C'est ce qu'il ont fait lundi, par un vote de 8 à 15. Il fallait les deux tiers des voix pour remporter la motion. Ceux qui ont assisté à cette séance du conseil en sont revenus déçus et n'ont pu s'empêcher de dire que la chambre basse avait fourni un nouvel argument à ceux qui préchent son abolition.

— Les journaux du soir annoncent que le fameux Dr. Gwin, le dentiste qui s'est enfui, il y a quelque temps, avec une demoiselle Lake, de cette ville, a subi son procès dans l'état du Maine et qu'il a été renvoyé devant les grands jurés. Il comparaitra à la prochaine session de la cour suprême à Dover. Cette session aura lieu en septembre.

— Le club Laurier de Bowenville est en train d'organiser un club qui aura lieu sur la ferme d'Neil, dimanche prochain. Les membres du club seuls y prendront part.

— La licence que les commissaires de police tenaient en portefeuille depuis si longtemps, a été enfin accordée à M. James F. McDermott. Ce dernier a manifesté l'intention d'ouvrir une taverne au No 1, rue Elm.

— On croit qu'il n'y a pas de danger pour une question de forme et que son établissement sera situé dans une autre partie de la ville. M. McDermott a alors qu'il a fait transférer sa licence à l'endroit qui lui aura choisi.

— Nathan Davoll, un citoyen bien connu de cette ville, a été frappé par un bicyclette, sur la rue Main. Il a reçu des blessures assez graves à la tête. Il a été pansé par le Dr Amos M. Jackson. Il prendra des précautions contre son assaillant.

— Il y a eu, lundi soir, une assemblée de l'union des bouchers. On a initié quelques membres et approuvé l'action de l'union des cigariers qui fait actuellement la lutte contre certains manufacturiers de cigares. Le comité de l'excursion annuelle a fait son rapport qui a été trouvé satisfaisant.

— M. Wilfrid Bouvier, du village Flint distribua généralement les cartes pour l'excursion annuelle. Il est l'heureux père d'une jolie petite fille.

— Napoléon Audet, un gamin domicilié au No 86 rue Kilburn, s'est fait blesser sérieusement par une machine à hacher la viande. Il a été pansé par le Dr Trévor.

— Marie Trévor, son mari Napoléon Trévor, ont comparu en cour de district, sous l'accusation d'avoir tenu une maison de débauche. Ils ont plaidé la culpabilité. Le mari a été condamné à six mois de prison. La femme, qui a plusieurs enfants, a été remise en liberté provisoire après avoir promis de se réformer.

— Le feu a détruit, mardi après-midi, une maison appartenant à M. Jerry Sullivan et située sur la rue Lawrence. Les pertes sont totales et sont évaluées à \$2,000.

— L'officier Hurley a arrêté deux gamins en flagrant délit de vol à la buvette de John Mahoney. Les deux complices qui se nomment Cornelius Leary et James Griffin, ont comparu devant le magistrat, et ont été condamnés à la prison.

— L'excursion annuelle de la ligue des Patriotes à Rocky Point, a lieu aujourd'hui.

WOCESTER, MASS.

Robert Crowther, a été la victime d'un accident lundi, en travaillant chez Hatch & Barnes, 193 rue Union. Il aidait à la décharge d'un voyage de plançons, quand un de ceux-ci lui a glissé des mains, ainsi que de celles de son assistant qui était embarqué sur la charge. Vouant l'empêcher de tomber, Crowther y opposa son corps et le plançon glissant sur lui, une longue écharpe s'en détacha et lui pénétra dans la poitrine à une profondeur de 2 1/2 à 3 1/2 pouces. L'écharpe a presque atteint le cœur. Il a fallu beaucoup de précaution au Dr Cronin pour enlever cette écharpe.

— Il y a très peu de maladies contagieuses dans cette ville. C'est l'opinion d'un bon médecin et nous allons avoir un été bien salé.

— Le 30 et 31 du mois courant, il y aura, à Worcester, une convention des chevaliers Sherwood Forest, le rang uniforme des Forsters d'Amérique. On est à faire de grands préparatifs pour recevoir les visiteurs.

— Le 30 on fera la parade dans les rues de la ville, et il y aura ensuite divers rassemblements champêtres au Parc Quinsagamon. Le soir, un banquet sera donné et le lendemain aura lieu la convention pour transiger les affaires de l'ordre.

— Isaac Bérard, résident propriétaire, 921 rue Canterbury, a failli se faire tuer lundi matin, à 5.40 hrs, en traversant dans sa voiture la voie ferrée, rue Grand. Il n'y a pas de garçons à cette heure, mais M. Bérard dit qu'il n'a pas entendu le sifflet de l'engin d'un train de malles arrivant de New-York. Il se trouvait sur le chemin de fer quand il aperçut à quelques verges devant lui le convoi venant à toute vitesse. Son fils François était avec lui, et tous deux sautèrent précipitamment en bas de leur voiture. L'engin était presque sur eux et un instant après le cheval était atteint au flanc et lancé à plusieurs pieds dans les airs. On le retrouva mort quand le train stoppa.

— M. et Mme Henri Beauvais et leur fils, William, sont partis pour une promenade à Chambly-Bassin, Canada.

— Xiste Faucher, forgeron, a acheté un emplacement avec maison neuve et grange, près des limites d'Auburn.

— Le cheval ambuleur "Chippie" de Joseph Beauvais, qui a gagné une course le 10 juillet, "Dora" de Tim Lacy de Gratton, a gagné trois courses sur quatre et la bourse de \$100 qui était l'enjeu.

— M. et Mme F. G. Laurie sont revenus d'un voyage de deux mois en France et en Belgique. Ils se sont trouvés à Bruxelles lors des émeutes contre le gouvernement.

WOONSOCKET, R.I.

Lundi soir, Willie Foucault, âgé de 15 ans, employé à un journal anglais de cette ville, gagea avec M. Louis Bérard, marchand de fruits, qu'il pouvait manger en un seul repas un melon d'eau pesant 13 1/3 livres qui se trouvait au magasin. M. Bérard donna le melon d'eau à Foucault, si celui-ci le mangeait en entier, sinon Joe Deulin, ami de Foucault, devait payer le melon 55 cts.

Le melon fut divisé en 16 morceaux et au bout de 20 minutes Foucault avait tout avalé, déclarant que le melon était excellent.

— Une trentaine de couples ont fait un agréable surprise à M. Arène, Grenier, 11 rue Lincoln, samedi soir. Une adresse fut lue par Mlle Alexandrine et une belle chaîne de montre en or fut offerte en cadeau.

Il s'ensuivit une longue et agréable soirée, où il y eut chant, musique et rafraichissements.

— M. Adélard St-Laurent, qui a déjà demeuré à Woonsocket et qui est le beau-frère de M. Jos. W. Trinquet, de la Woonsocket National Bank, a acheté le Klondyke il y a quatre semaines et il arrivera ces jours-ci à St-Guilhem d'Elton, P.Q. Il est possible que des Klondikers de Woonsocket s'en viennent avec lui.

— Jean Germain, coin des rues Cato et Main, âgé de 48 ans, est tombé cet après-midi en chargeant des caisses de chaussures de caoutchouc sur les chars, et il s'est fracturé la jambe droite au-dessus du genou. L'ambulance l'a transporté à l'hôpital.

— M. Edouard Cadieux, de Holyoke, Mass., président du comité de féderation, a convoqué une assemblée du comité pour dimanche le 13 août, à Woonsocket, R.I. L'assemblée sera tenue à la salle St-Jean-Baptiste dans l'après-midi de ce jour. Il est très important que tous les membres du comité soient présents. Les sociétés ou les individus qui auraient des suggestions quelconques à faire à propos du plan de la féderation, sont invitées à venir à cette date. Toutes les suggestions seront considérées et toutes les améliorations possibles seront apportées au plan déjà soumis aux différentes sociétés.

— Il y a eu lundi soir une assemblée des ouvriers qui fabriquent des chaussures en caoutchouc à la manufacture Allee. On a parlé fortement contre le système de combinaisons par lequel les ouvriers obéissent de l'ouvrage non pas de la Woonsocket Rubber Co., mais des "boss" qui entreprennent l'ouvrage de la compagnie. Ces "boss" sont payés par la compagnie pour tout l'ouvrage qu'ils font faire et ils paient ensuite leurs ouvriers un salaire assez peu élevé pour le travail accompli par eux, de sorte que les "boss" de combinaisons font de gros profits aux dépens des pauvres ouvriers.

Ceux-ci préféreraient être employés par la compagnie et recevoir ainsi le salaire qui leur est dû. A l'assemblée qui a eu lieu lundi soir on a pris les mesures nécessaires pour faire abolir ce système.

— Les funérailles de Mme Déroni Dufresne, 13 rue Cumberland, ont eu lieu mardi matin à l'Eglise Ste-Anne, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. M. l'abbé S. A. Messier a officié. M. l'abbé M. Roberte agissait comme maître de cérémonie.

M. Henri Archambault était cénicomaire et M. Arthur Messier était ténicomaire. Les porteurs étaient MM. Joseph, Charles R., F. Xavier et Evariste Dufresne, quatre neveux de la défunte.

M. G. Drainville dirigeait le chœur et Mlle L. C. Leblanc accompagnait à l'orgue. L'officiant, M. Michel Boyer chanta "The Jesus". Au dernier évêque, Mlle Ernestine Côté et M. Michel Boyer chantèrent en duo le "Crucifix", de Faure. A la sortie, Mlle E. Côté chanta les "Adieux" de Schubert.

Un grand nombre de parents et d'amis avaient déposé des fleurs sur la tombe.

Sépulture au cimetière du Précieux-Sang.

VALLEE PAWTUCKET, RHODE ISLAND

Il y a eu une assemblée de la Société St-Jean-Baptiste de Natick, sous la présidence de Frédéric Barcelou. Après les affaires de routine il a été proposé par Auguste Théoret, secondé par Orlan Picard, que la société nomme un comité pour organiser la fête du 11e anniversaire de la fondation de cette belle société, le 17 septembre prochain.

Cette motion a été adoptée à l'unanimité. Les membres du comité d'organisation sont les suivants : MM. Alfred Lebeau, Henry Roy, Jos. Boucher, Auguste Théoret, Alex. Bulmer, Arth. Lefebvre, Henry Lefebvre, Louis Paul, Sam. Robert, Frédéric Barcelou, F. Gagner.

PAWTUCKET, R. I.

La Ligue de l'Union Fraternelle de la cour de Worcester a décidé de faire une excursion de Pawtucket à Newport, le 26 août.

Les excursionnistes passeront trois heures à Newport et partiront à 9 heures du soir pour revenir.

PROVIDENCE, R. I.

Les Chevaliers de Colombe feront leur grande parade annuelle le 13 octobre. Plus de 20,000 membres doivent prendre part à cette belle démonstration catholique. Notre compatriote, E. J. Sanson, fait partie du comité d'organisation.

LES CHEVALIERS DE PYTHIAS

Donnent un banquet enthousiaste hier soir à leur chancelier suprême

Les Chevaliers de Pythias ont offert hier soir, à l'hôtel Windsor, un banquet à leur Chancelier Suprême, M. Thomas G. Sample.

La salle du banquet était ornée de drapeaux anglais et américains et un grand enthousiasme n'a cessé de régner toute la soirée.

Parmi les invités on remarquait le major J. M. Bittinger, consul général des Etats-Unis ; le Dr F. A. L. Toekart, président ayant à ses côtés MM. E. A. Powers, George Hill, J. R. Bain, Dr A. W. Haldeman, etc.

Le menu était excellent et il y eut discours, chant et déclamation.

DEBARASSEZ VOS LITS DES PUNAISES.

POISON LIQUIDE DE LYONS.

Une application de ce poison tue les punaises en 24 heures. La vente partout.

JOHN T. LYONS, Coin des rues Craig et Murray.

CE VOL DE LOTERIE

L'enquête ajournée à demain après-midi

L'enquête dans l'affaire Warner agent de la Société des Ecoles pour les Enfants Pauvres, s'est continuée, hier après-midi, en cour de police. Deux témoins ont été entendus. Rien d'important n'a été dit, si ce n'est que le No 21 a gagné plusieurs sommes d'argent. Arthur David dit que pendant un certain temps il a agi comme caissier. Il a eu occasion de payer une somme de \$400 à un individu qui a signé son nom "Gilbert".

Avant que l'enquête s'ajourne à demain, M. Guérin a demandé au magistrat Lafontaine de réduire le montant du cautionnement de son client, à une somme plus raisonnable, soit à environ \$100. M. Guérin a appuyé sa motion sur ce fait qu'après une enquête de deux jours on n'a pu prouver que son client avait volé un centime. Mon client dit-il devrait-il être libéré ou au moins une nouvelle plaidoirie devrait-elle être déposée contre lui.

Dans tous les cas, conclut M. Guérin, les témoignages rendus prouvent qu'il n'est pas nécessaire d'exiger un si fort cautionnement de Warner qui est pauvre et qui se trouve partant incapable de l'obtenir.

M. J. F. Quinn, demande la même faveur pour son client.

M. L. Gouin s'y oppose fortement et le magistrat Lafontaine décide qu'il ne peut diminuer le montant du cautionnement.

L'enquête est ensuite ajournée à demain, à 2 hrs. p. m.

FRAPPE PAR UN TRAIN

La victime expire quelques minutes après

Uxbridge, Ont., 10. — James Vanderburgh, sr., de la concession du bûcheron Scott, s'en venait en ville, hier matin, en voiture, quand son cheval, effrayé, se précipita sur la voie ferrée sur laquelle venait un train à toute vitesse.

M. Vanderburgh fut frappé par le train et il mourut quelques minutes après.

Le défunt était l'un des plus vieux pionniers du canton Scott et était âgé de 78 ans.

Le cheval fut tellement blessé qu'on fut obligé de l'abattre. La voiture fut mise en pièces.

LES CHUTES NIAGARA

Niagara Falls, N.Y., 10. — Le professeur George Forbes, de Londres, Ang., électricien expert ; Clemens Henshell, de New-York, ingénieur ; le Dr Coleman Sellers, de Philadelphie, ingénieur expert, et ex-président de la Niagara Falls Power Co., sont ici en consultation avec William B. Rankine, secrétaire et trésorier de la Niagara Falls Power Co., au sujet du développement du pouvoir électrique sur le côté canadien de la rivière.

Le professeur Forbes a passé huit mois de l'année dernière à préparer des plans pour le développement du pouvoir d'eau de la seconde chute du Niagara, visitant le pays à la requête du gouvernement britannique. Ce pouvoir sera employé pour des fins d'irrigation et pour une transmission à longue distance. Sa visite à Niagara en ce moment a pour but d'arrêter l'arrangement fait entre le gouvernement d'Ontario et la Canadian Power Co., par laquelle cette compagnie est à agrandir ses pouvoirs dans le Parc de la Reine Victoria, aux chutes Niagara, afin de transmettre son pouvoir à la ville de Toronto.

Les messieurs plus haut nommés ont visité le côté canadien de la rivière et ont fait une inspection personnelle du terrain. D'après les nouveaux plans, le développement du pouvoir électrique sera de 100,000 chevaux-vapeur.

Peut-être ne savez-vous pas

Quels effets artistiques et quels avantages économiques vous pouvez obtenir en achetant nos

Façades en Feuilles Metalliques

Avec Corniches, Confrontements, etc. complets.

Il y a eu une assemblée de la Société St-Jean-Baptiste de Natick, sous la présidence de Frédéric Barcelou. Après les affaires de routine il a été proposé par Auguste Théoret, secondé par Orlan Picard, que la société nomme un comité pour organiser la fête du 11e anniversaire de la fondation de cette belle société, le 17 septembre prochain.

Cette motion a été adoptée à l'unanimité. Les membres du comité d'organisation sont les suivants : MM. Alfred Lebeau, Henry Roy, Jos. Boucher, Auguste Théoret, Alex. Bulmer, Arth. Lefebvre, Henry Lefebvre, Louis Paul, Sam. Robert, Frédéric Barcelou, F. Gagner.

PAWTUCKET, R. I.

La Ligue de l'Union Fraternelle de la cour de Worcester a décidé de faire une excursion de Pawtucket à Newport, le 26 août.

Les excursionnistes passeront trois heures à Newport et partiront à 9 heures du soir pour revenir.

PROVIDENCE, R. I.

Les Chevaliers de Colombe feront leur grande parade annuelle le 13 octobre. Plus de 20,000 membres doivent prendre part à cette belle démonstration catholique. Notre compatriote, E. J. Sanson, fait partie du comité d'organisation.

LES CHEVALIERS DE PYTHIAS

Donnent un banquet enthousiaste hier soir à leur chancelier suprême

Les Chevaliers de Pythias ont offert hier soir, à l'hôtel Windsor, un banquet à leur Chancelier Suprême, M. Thomas G. Sample.

La salle du banquet était ornée de drapeaux anglais et américains et un grand enthousiasme n'a cessé de régner toute la soirée.

Parmi les invités on remarquait le major J. M. Bittinger, consul général des Etats-Unis ; le Dr F. A. L. Toekart, président ayant à ses côtés MM. E. A. Powers, George Hill, J. R. Bain, Dr A. W. Haldeman, etc.

Le menu était excellent et il y eut discours, chant et déclamation.

DEBARASSEZ VOS LITS DES PUNAISES.

POISON LIQUIDE DE LYONS.

Une application de ce poison tue les punaises en 24 heures. La vente partout.

JOHN T. LYONS, Coin des rues Craig et Murray.

AVERTISSEMENT

Ceci est la boîte que l'on imite



C'est sa merveilleuse popularité qui est la cause de cette imitation. Soyez sur vos gardes. Procurez-vous le véritable Café "SEAL BRAND" CHEZ TOUS LES BONS EPICIERIS

Chase & Sanborn, Montréal et Boston

Peintures ISLAND CITY

Ces PEINTURES par les propriétés qu'elles contiennent, durcissent en vieillissant, et adhèrent mieux que toutes autres au bois.

Appliquées sur les BATISSES, elles ne souffrent nullement de la rigueur de notre climat.

N'ayant pas d'égaux au Canada, les PEINTRES les emploient de préférence à toutes autres.

Peintures à Plancher Peintures Préparées Vernis

Tout dans ces lignes se trouve chez

P. D. DODS & CIE,

188 et 190 rue McGill, Téléphone Main 1028.

J. EVELEIGH & Cie

245 et 247 RUE SAINT-JACQUES

La science des voyages et des promenades est aussi celle des achats de VALISES et des MALLES.

La meilleure place pour l'achat de ces effets, c'est chez nous. Notre assortiment est complet, et les prix sont très bas.

Nous faisons une spécialité de réparations aux Valises, etc. Les résidents de la partie Est peuvent s'approvisionner à notre fabrique.

Tel. Bell E. 63. Angle des rues Vitré et Elisabeth.

LES Brosses D'Eddy

Sont maintenant sur le marché. Demandez-les à vot fournisseur. Elles sont faites selon un nouveau procédé et dureront plus longtemps que n'importe quel autre genre de brosses qui soit en vente.

Dr LOUIS FRANCHERE, D. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE 1592 rue Ste-Catherine

Téléphone Bell Est 1591

L. P. Bernier DENTISTE

60, Rue Saint-Denis

Dr J. G. A. Gendreau CHIRURGIEN-DENTISTE

Tél. Bell M. 2818 - 22 St-Laurent

Drummond, McCall & Cie,

Canada Life Building, Montreal.

FER, ACIER ET METAUX DE TOUS GENRES

Conduits en fonte pour Poutres, Soupapes, bornes, fontaines, etc. Fournitures pour chemins de fer et entrepreneurs.

L. N. DENIS Tapisseries à Bon Marché

313 Rue Saint-Laurent.

Pour la Maison

Les Chevaux

Le Plancher

Et le Poêle

Sont maintenant sur le marché. Demandez-les à vot fournisseur. Elles sont faites selon un nouveau procédé et dureront plus longtemps que n'importe quel autre genre de brosses qui soit en vente.

LA BANQUE VILLE-MARIE

Les directeurs consentent à la liquidation immédiate

L'assemblée des actionnaires et des créanciers fixée au 21

Les directeurs de la Banque Ville-Marie ont eu ce matin une assemblée à laquelle assistaient MM. Smith, Wurtels et G. Weir, directeurs, MM. Kent et Garand, comptables, et M. Charbonneau, avocat de la Banque.

Sur l'avis de MM. Garand, Kent et Charbonneau, et comme il était démontré que la Banque n'était pas solvable, les directeurs ont décidé d'acquiescer à la demande qui leur a été signifiée et d'aller immédiatement en liquidation.

En tout, supérieure, MM. Kent et Garand ont été nommés liquidateurs provisoires.

L'assemblée des actionnaires et des créanciers a été fixée au 21 courant.

Les deux liquidateurs vont continuer leur travail et préparer un état complet des affaires de la Banque.

Ils ont décidé de suspendre temporairement le rachat des billets en circulation. Ceux qui en possèdent peuvent les conserver pour toucher les intérêts ou les échanger dans les autres banques.

Nous recevons la lettre suivante: Monsieur le rédacteur,

Dans votre édition d'hier soir, vous dites que les autorités de la Banque Ville-Marie ont permis un grand nombre de compensations. Cette assertion n'est pas exacte, et je crois que, dans l'intérêt du public comme en justice vis-à-vis des autorités de la banque, vous devez rectifier.

Comme question de fait, les autorités de la banque n'ont permis aucune compensation depuis la fermeture, pas même pour une somme de \$10.00.

Comme actionnaire des directeurs, j'avais à prendre la responsabilité de cette question, et j'ai cru devoir faire refuser péremptoirement toute transaction de cette nature jusqu'à ce que les affaires de la banque fussent éclaircies.

Comptant que vous ferez, aux directeurs de la banque la justice de rectifier, j'ai l'honneur d'être, monsieur, Votre, etc.,

NAP. CHARBONNEAU.

EST-CE UN CRIME ?

Un cadavre trouvé à Ottawa-Est

(Dépêche spéciale.) Ottawa, 10 — Ce matin, vers six heures, au bord du canal, à Ottawa-Est, le cadavre de Robt Donnelly, d'Ottawa-Est, a été trouvé par un inconnu. Jusqu'à présent, on n'a trouvé sur lui aucune marque de violence, mais il avait la tête enveloppée dans son habit. On pense qu'il a été assassiné par des malfaiteurs et étouffé de cette façon. Il y aura enquête.

— L'enquête tenue hier soir sur la mort de Michael Butler, la victime de l'incendie de lundi, le jury a rendu un verdict de mort accidentelle. Un témoin déclare que Butler avait bu toute la journée et que les pompiers avaient fait tout en leur pouvoir pour le sauver des flammes.

PERSONNEL

M. J. N. Lapsis, de la maison Lapsis et Lavigne, ainsi que MM. R. Smith et J. McQuinn, de New-York, sont de retour d'un voyage dans les Provinces Maritimes.

Madame J. N. Greenfield et sa sœur, Mademoiselle Mary Glass, de la rue Mackay, sont embarquées aujourd'hui à bord du steamer "Laurentien" de la ligne Allan, pour un voyage à Paris.

— M. Arthur Dragon, employé de la "Wells Fargo & Co. Express", de Kansas City, Mo., est en visite dans sa famille à St. Denis. Il est l'hôte de M. Ralph Dragon.

— Le Dr O. F. Mercier, de la rue St-Denis, est de retour de Labell, où il a passé quelques jours de villégiature.

M. Charles Major, M.P.P., est à Montréal aujourd'hui.

SOUS UNE FAUSSE IMPRESSION

Quelques personnes étant sous l'impression que le Vin St-Michel est un vin canadien, nous tenons à rectifier cette erreur en leur disant que ce célèbre tonique est un vin français, importé directement du vignoble du comté de St-Michel, qui se trouve situé près de Bordeaux, France. Provenant d'un sol extraordinairement fertile, ces vignes donnent un vin ample et généreux qui contient toutes les propriétés essentielles à un tonique énergique, à un stimulant efficace et à un reconstituant nutritif.

LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE SCULPTURE

Au capital action de \$50,000

Afin de former des sujets capables d'exécuter des œuvres d'art proprement dites et de se livrer à l'art industriel, la société de sculpture complètement réorganisée et gérée par un personnel entièrement nouveau, réclame la bienveillante assistance du public pour l'aider dans son œuvre d'ensemble. Le moyen de collaborer à cette œuvre est de prendre les billets qu'elle met en vente au prix populaire de 5c, 50c et \$1.00. Ces souscriptions volontaires donnent droit de participation au tirage des œuvres d'art que distribue la Société. A chaque tirage 3,500 lots sont livrés au public. Ces lots varient de valeur et vont de \$4.00 à \$10,000. Le tout formant un montant de \$40,742. Le premier tirage, depuis la refonte de la société a eu lieu le 27 juillet dernier, à la satisfaction générale et le second aura lieu le 24 août prochain. Les billets sont en vente partout. Toute correspondance devra être adressée à M. T. Archambault, 175 rue St-Jean, à Québec.

On demande de bons agents dans toutes les localités.

FEU DE CHEMINÉE

Un feu de cheminée causant, hier soir, quelques dommages chez M. Boulton, No 10 rue St-Alexandre.

LA CATASTROPHE---Suite de la 1ère page

LA FAMILLE ROCHELEAU

Victime de l'accident d'hier



JOSEPH ROCHELEAU GONTRAN ROCHELEAU, décédé ce matin à Ottawa MAY ROCHELEAU

VERDICT DU JURY DU CORONER

"Nous déclarons que Edward Starrs, Wilson O'Connor, Joseph Rocheleau, Anna Mercier (Mme Rocheleau), May Rocheleau et Elizabeth Ryan sont morts à St-Polycarpe, le 9 août 1899, ébouillantés au cours d'un accident sur le chemin de fer "Canada Atlantic," le train sur lequel ils voyageaient ayant déraillé;

"Que l'accident est dû au fait que le convoi allait à une allure trop rapide et que la voie n'était pas assez bonne;

"Qu'il n'y avait lieu cependant d'arrêter personne comme responsable de l'accident;

"Que George McCuaig est mort écrasé au cours du même accident."

VISITE AU THEATRE DE L'ACCIDENT

Sous la direction du coroner, les jurés sont allés ensuite visiter le théâtre de l'accident et examiner la voie. Ils ont examiné spécialement les traverses qui avaient été arrachées pendant l'accident, et ont remarqué que la plupart étaient parfaitement saines, mais il s'en trouvait quelques-unes qui étaient incontestablement pourries à la surface.

Revenus à leur salle, les jurés, après avoir entendu les explications du coroner, ont rendu le verdict que nous publions ailleurs.

Le premier soin des équipes de sauvetage a été de rétablir la circulation des trains. Pour cela, on a construit provisoirement un embranchement latéral, contournant l'endroit de l'accident.

RENT DE M. MCCLURE, M.P.

M. F. McClure, député de Colchester, Nouvelle-Écosse, était sur le train-éclair au moment de l'accident. Il s'est rendu à Ottawa par le train spécial.

Il raconte l'accident en ces termes: "Nous sommes partis de Montréal à l'heure régulière et avons franchi à grande vitesse la distance jusqu'à St-Polycarpe. Quand nous fûmes à 100 verges environ de la gare de cette localité, la locomotive a déraillé, entraînant à sa suite le fourgon à charbon, qui versa à droite de la voie, tandis que le wagon aux bagages tournait à gauche.

"Le wagon de seconde classe se heurta contre la locomotive et fut enfoncé. Je me trouvais assis dans le wagon de première, où les voyageurs ressentirent une secousse terrible, mais le wagon ne versa pas et personne à l'intérieur ne fut blessé. Plusieurs s'illuminèrent des contusions légères et ce fut tout.

"Le char-parloir a aussi quitté la voie, et le devant du Pullman le suivit, mais l'arrière resta en place sur les rails.

Charles Paris, un nègre, qui avait en charge le wagon Pullman "Cascapédia", dit que, au moment du déraillement, il n'a éprouvé qu'une secousse relativement légère. Il est sorti aussitôt, après avoir eu de la difficulté à ouvrir la porte, et il a aidé à retirer du wagon de seconde, Mme Rocheleau, dont on entendait les plaintes déchirantes.

John Durrette, nègre, qui était sur le char-parloir, n'a ressenti aucune secousse, mais il a vu la porte se soulever, parce que le cadre en était tordu.

Le sergent-fusilier lui a aidé de l'extérieur à ouvrir.

VERSION DU SURINTENDANT.

M. Donaldson, surintendant du "Canada Atlantic", a déclaré au représentant de la "Patrie" qu'il ne peut s'expliquer le déraillement autrement que par la présence d'une pièce de métal ou d'une pierre dans l'intersection des rails. Cette hypothèse lui paraît plus probable encore, par ce qu'il a dit le mécanicien Robert Orr, qui a déclaré avoir senti la locomotive se soulever pour retomber à côté des rails. Avec la vitesse du train, un léger obstacle pouvait donner une impulsion puissante.

Orr était depuis quatorze ans à l'emploi du "Canada Atlantic" et jamais il ne lui est arrivé d'accident, mais il a déclaré avoir senti la locomotive se soulever pour retomber à côté des rails. Avec la vitesse du train, un léger obstacle pouvait donner une impulsion puissante.

Orr était depuis quatorze ans à l'emploi du "Canada Atlantic" et jamais il ne lui est arrivé d'accident, mais il a déclaré avoir senti la locomotive se soulever pour retomber à côté des rails. Avec la vitesse du train, un léger obstacle pouvait donner une impulsion puissante.

Orr était depuis quatorze ans à l'emploi du "Canada Atlantic" et jamais il ne lui est arrivé d'accident, mais il a déclaré avoir senti la locomotive se soulever pour retomber à côté des rails. Avec la vitesse du train, un léger obstacle pouvait donner une impulsion puissante.

Orr était depuis quatorze ans à l'emploi du "Canada Atlantic" et jamais il ne lui est arrivé d'accident, mais il a déclaré avoir senti la locomotive se soulever pour retomber à côté des rails. Avec la vitesse du train, un léger obstacle pouvait donner une impulsion puissante.

Orr était depuis quatorze ans à l'emploi du "Canada Atlantic" et jamais il ne lui est arrivé d'accident, mais il a déclaré avoir senti la locomotive se soulever pour retomber à côté des rails. Avec la vitesse du train, un léger obstacle pouvait donner une impulsion puissante.

Orr était depuis quatorze ans à l'emploi du "Canada Atlantic" et jamais il ne lui est arrivé d'accident, mais il a déclaré avoir senti la locomotive se soulever pour retomber à côté des rails. Avec la vitesse du train, un léger obstacle pouvait donner une impulsion puissante.

lever les débris des wagons et de la locomotive. Ils étaient aidés des appareils employés en pareille occurrence pour soulever les voitures brisées. Le surintendant a déclaré qu'il espérait que tout le travail serait terminé avant 11 heures, ce matin.

M. Donaldson croit que

LES DOMMAGES MATÉRIELS

causés par cet accident seront relativement peu élevés. Il estime que les dommages à la locomotive ne dépasseront pas \$1,200, et que les dommages totaux ne s'élèveront pas à plus de \$4,500.

Parlant du verdict rendu par les jurés, M. Donaldson dit qu'il ne veut pas critiquer le jugement rendu, mais qu'il lui semble qu'une partie du verdict est injuste. La voie était parfaitement bonne, et les gens de la locomotive trouvaient que le train allait trop vite, ce n'était pas l'opinion des hommes d'affaires qui ont besoin de voyager aussi promptement que possible.

GEORGE MCCUAIG

le chauffeur, était âgé d'environ 22 ans et demeurait sur le chemin du canal, Ottawa-Est. Il était le fils de M. McCuaig, employé de Bryson, Graham & Co. Il était employé comme chauffeur depuis un peu plus d'un an. C'était un homme rangé et industrieux.

Son cadavre a été transporté à Ottawa, hier soir, par le train régulier. EDWARD STARRS demeurait avec sa mère, Mme Mary Starrs, au No 259, rue By, à Ottawa. Il était célibataire, âgé de 22 ans, et avait quelques jours et revenait chez lui.

La catastrophe a attiré une grande affluente de visiteurs à St-Polycarpe. Une foule de gens y sont venus, des paroisses voisines. Depuis le moment de l'accident jusqu'à une heure avancée de la nuit, il y a eu constamment un grand nombre de curieux autour des ruines du train rapide.

Les cadavres de Starrs, d'O'Connor et de Mlle Ryan ont été transportés à Ottawa par le dernier train régulier du "Canada Atlantic".

UN REPORTER DE LA "PATRIE" ANNONCE LA TERRIBLE NOUVELLE À LA FAMILLE

Aussitôt que le télégraphe eut annoncé l'épouvantable catastrophe de St-Polycarpe, la nouvelle nous arrivait en même temps que plusieurs Montréalais étaient au nombre des passagers informés. Des nouvelles furent aussitôt faites pour découvrir l'identité des personnes mentionnées par le correspondant spécial de la "Patrie" à St-Polycarpe. On crut d'abord qu'il s'agissait de M. Rocheleau domicilié au No 13 de la rue Champlain, mais après informations, le représentant de la "Patrie" se convainquit que le mauvais destin n'avait pas étendu son aile sur cette famille. Il alla frapper au numéro 631 de la rue Laflamme, mais il trouva la porte close.

M. Rock (Panthéon), négociant, à la porte voisine, l'informa que les occupants étaient partis pour un voyage à Ottawa et qu'ils ne reviendraient que dans trois semaines.

Le reporter de la "Patrie" se rendit alors chez le beau-père de M. Rocheleau, M. George Mercier, rue Champlain, et avec tous les ménagements possibles, il lui annonça la terrible nouvelle. Mme Mercier ébourdée par le coup qui la frappait, s'évanouit. Au même instant le messager de la compagnie télégraphique

apportait une dépêche venant des autorités de St-Polycarpe, contenant quelques informations sur l'accident, mais faisant connaître la mort du père et la condition désespérée de la mère.

CE FUT UN EMOI DANS LE QUARTIER

M. Mercier fit aussitôt des préparatifs pour se rendre auprès de ses enfants. Ce n'est qu'avec peine que les personnes présentes purent dissuader Mme Mercier à ne pas entreprendre le voyage vu la faible état de sa santé.

Mme Rocheleau, mère du jeune et infortuné père de famille, reçut en suite la visite du reporter de la "Patrie". Elle venait de recevoir un télégramme et connaissait vaguement les détails de l'accident. Quand elle fut informée, sa douleur fut si impuissante qu'elle ne put parler pendant plusieurs minutes. Elle fut en proie aux angoisses poignantes que ne pouvait manquer d'évoquer le tableau navrant d'un fils mourant entouré de ceux qui lui sont chers: sa femme et ses enfants, au milieu des décombres fumants des chars bouleversés.

ENTREVUE DE MME ROCHELEAU

Quand Mme Rocheleau se fut calmée elle raconte que c'était sa deuxième expérience de la sorte. Il y a vingt-cinq ans son mari quittait le pays pour aller tenter fortune aux États-Unis. Il n'y avait pas de télégraphe dans ce temps-là, aussi tendait-elle à se désoler. Elle devait se faire en fin de compte, pendant plusieurs minutes, elle fut en proie aux angoisses poignantes que ne pouvait manquer d'évoquer le tableau navrant d'un fils mourant entouré de ceux qui lui sont chers: sa femme et ses enfants, au milieu des décombres fumants des chars bouleversés.

LA MORT DE MME ROCHELEAU

La mère est morte vers 1:30 h. Jusque-là dernier moment elle a con-

servé sa parfaite connaissance. Elle est morte en parfaite conscience comme elle avait toujours vécu.

Pendant que M. Mercier était à St-Polycarpe, son beau-frère, M. St-Jean, lui télégraphiait que le petit garçon Gontran était dans un hôpital d'Ottawa, qu'il allait aussi bien que possible, dans les circonstances, et qu'il allait s'occuper de lui.

Le père et la mère ne sont pas très dégoûtés et leurs amis peuvent parfaitement les reconnaître.

UNIS DANS LA VIE, UNIS DANS LA MORT

Comme nous le disons plus haut, ils sont tous trois sur le même lit funéraire, le père à l'entrée de la pièce, et la petite fille repose entre son père et sa mère.

Personne ne peut voir ce déchirant spectacle sans être remué jusqu'au fond de l'âme.

De bonne heure, cet après-midi, les cadavres ont été déposés dans leurs cercueils.

Il y a encore un autre bien triste spectacle que de voir la porte de la maison où gèle encore vivement tant de joies et d'avenir, décorée de sombres tentures annonçant que la mort a frappé les parents, et tout à côté, une tenture blanche, annonçant

avec sa famille, à l'exception du petit Gontran.

Il a un frère qui, lui aussi, est souffleur de verre, mais qui, dans les vacances, travaille sur les quais à l'emploi de M. J. Sullivan. Il est marié et demeure rue Maisonneuve. Ses deux sœurs sont mariées. La plus âgée est l'épouse de M. Pierre Paré, 236, rue Maisonneuve, où Mme Rocheleau, mère de Joseph et de Gustave, est l'épouse de Jean-Baptiste Gauthier, de Granby.

M. Joseph Rocheleau était l'ami des jeunes sports à qui il donnait souvent des conseils dans l'organisation de leurs clubs et dans la direction de leurs affaires. Parmi les employés de la manufacture, il était très populaire et généralement aimé des livres, de l'argent et des papiers de l'association.

M. Rocheleau était assuré dans la "Glass Manufacturers and Glass Workers Association" pour le montant de \$1,000, laquelle somme revenait de droit au jeune et seul survivant de la famille de Joseph Rocheleau.

L'ARRIVÉE DES VICTIMES

Pendant toute la veille, hier, des milliers de personnes stationnaient sur la rue Lafontaine, en face de la résidence de la famille Rocheleau, attendant l'arrivée des malheureuses victimes du terrible accident. Lors de l'arrivée du convoi, on vit en restait encore plusieurs centaines. Un détachement de police, sous les ordres du capitaine Beaugrand s'était rendu sur les lieux.

À 11:45 h. une des voitures de la maison Dumaine, chargée de trois cercueils, s'arrêtait devant la maison mortuaire où plusieurs parents et amis étaient réunis. M. Mercier, le père de la défunte, qui était allé chercher les victimes de la catastrophe, précédait de quelques minutes le cortège funèbre, afin de prévenir les parents. Mme Rocheleau, la mère du défunt, ne put assister à l'arrivée du triste convoi; on dut la conduire à sa résidence, Mme Mercier, l'autre mère affligée, était en proie à la plus vive douleur.

Les compagnons d'atelier du défunt, dont le dévouement, en cette occasion est admirable, entrèrent eux-mêmes les cercueils dans la maison. Ce sont eux qui ont fait les décorations de la chambre mortuaire et qui voient aux préparatifs des funérailles.

Aussitôt que les tombes furent dans l'appartement, on se hâta de les ouvrir et d'en sortir les victimes, afin de les ensevelir convenablement.

LE JEUNE ROCHELEAU EXPIRE CE MATIN À OTTAWA

Il est maintenant trois heures, sur une couche commode, dormant leur dernier sommeil, pendant que le cher petit garçon, un doux enfant de 5 ans, qui faisait la joie et l'amour de ses parents, s'éteignait, ce matin, à Ottawa. Il était parti avec son père, sa mère, sa petite sœur, il n'a pas voulu rester seul sur terre, pour toujours, pleurer la perte irréparable qu'il faisait.

On nous dit que M. Rocheleau, se sentant cruellement blessé et voulant sauver sa petite May, arracha l'enfant des bras de sa mère et alla s'abattre au pied d'un arbre avec le précieux fardeau qu'il tenait fortement pressé sur sa poitrine.

LA MORT DE MME ROCHELEAU

La mère est morte vers 1:30 h. Jusque-là dernier moment elle a con-

UN MONSTRE HUMAIN

Condamné à cinq ans de pénitencier et à 75 coups de fouet

Une sentence très sévère a été prononcée ce matin en cour des sessions spéciales par le juge Choquet contre le nommé Philias LeRoy, instituteur de Maisonneuve, qui s'est avoué coupable de grossière indécorable. Le crime honteux dont cet homme s'est rendu coupable méritait l'application de la loi dans toute sa rigueur. LeRoy était instituteur depuis au-delà de quinze ans. Il jouissait de la confiance des parents qui lui confiaient leurs enfants et cependant il travaillait à les perdre. Le juge Choquet avant de prononcer la sentence contre le misérable lui démontra toute l'indignité de sa conduite passée. Puis il conclut en disant: "Philias LeRoy, je ne puis être

qu'elle n'a pas non plus oublié les enfants.

A LA MAISON MORTUAIRE

Parmi les personnes présentes, ce matin, à la maison mortuaire, nous avons remarqué: M. Mercier et ses frères et les sœurs des deux victimes, ainsi qu'un grand nombre d'autres parents et de compagnons de travail de celui qui a trouvé une mort si tragique.

Cesoir, à 8 heures, les membres de la Congrégation des hommes se rendront à la chambre mortuaire et réciteront l'office.

Dans 8 jours, les congréganistes, hommes et femmes, feront chanter un service funèbre dans l'église du Sacré-Cœur.

LES FUNÉRAILLES

Les funérailles des trois victimes auront lieu demain matin à 8:30 h. à l'église du Sacré-Cœur. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 681 rue Lafontaine, à 8 h. précises.

M. Jos Rocheleau n'est arrivé que depuis 8 jours à Ste-Anne de Beaupré, où, en compagnie de sa famille il avait passé près de deux semaines. Il avait suivi personnellement tous les exercices des pèlerins et avait été témoin de trois miracles éclatants. Depuis son retour c'était le principal sujet de sa conversation. Souvent il disait à sa mère: "Comme il est beau d'avoir la foi catholique. Quand bien même on ne l'aurait pas on la retrouverait immédiatement aux pieds de Ste-Anne."

Petit à petit, le père du défunt quittait Montréal et y a environ 25 ans pour aller travailler en bas de Québec, mais aujourd'hui sa famille déplore sa mort arrivée, dit-on, dans des circonstances analogues à celle qui a précédé à la mort de son fils.

ARRIVÉE DU CADAVRE DU PETIT GONTRAN

Le cadavre du jeune Gontran Rocheleau a été ramené à Montréal cet

avant-midi: il repose à côté de sa petite sœur entre son père et sa mère.

Ottawa, 10 — Deux mille personnes étaient à la gare centrale hier soir, attendant le train qui ramenait à Ottawa quelques morts et les blessés de l'accident du "Canada Atlantic" à St-Polycarpe. Des scènes navrantes se sont produites. Une dame Laibé, chère, frappée à la vue de sept cercueils posés sur les chariots à bagages, a perdu connaissance, et un médecin a dû être appelé. Quelques personnes d'Ottawa qui revenaient du pèlerinage de Ste-Anne de Beaupré ont été légèrement blessées dans le train qui a déraillé, mais il n'y a pas eu d'accidents sérieux parmi eux. Les corps du chauffeur McCuaig, d'Edward Starrs, 259 rue By, et de Mlle Ryan, de l'Université, ont été transportés à leur résidence respective. L'ingénieur Orr, et M. McQuesten, sergent-fusilier, tous deux d'Ottawa, sont en voie de guérison. Les blessés Ellen McDougall et Ellen Ryan, de Manitwaki, sont à l'hôpital général.

Exigez la marque Island City sur toute peinture que vous achetez c'est la garantie de bonne qualité.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 70, dans la faillite de Frédéric J. Bouchard, blanchisseur, et district de Montréal. Il est ordonné aux créanciers de la dite faillite de comparaitre devant le juge de la dite Cour Supérieure, dans la salle d'audience, No 11 au Palais de Justice, à Montréal, le dimanche 10 août courant, à dix heures de l'après-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et d'inspecteurs aux biens de la dite faillite. Montréal, 10 août 1899.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE, No 70, dans la faillite de Frédéric J. Bouchard, blanchisseur, et district de Montréal. Il est ordonné aux créanciers de la dite faillite de comparaitre devant le juge de la dite Cour Supérieure, dans la salle d'audience, No 11 au Palais de Justice, à Montréal, le dimanche 10 août courant, à dix heures de l'après-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et d'inspecteurs aux biens de la dite faillite. Montréal, 10 août 1899.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE, No 70, dans la faillite de Frédéric J. Bouchard, blanchisseur, et district de Montréal. Il est ordonné aux créanciers de la dite faillite de comparaitre devant le juge de la dite Cour Supérieure, dans la salle d'audience, No 11 au Palais de Justice, à Montréal, le dimanche 10 août courant, à dix heures de l'après-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et d'inspecteurs aux biens de la dite faillite. Montréal, 10 août 1899.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE, No 70, dans la faillite de Frédéric J. Bouchard, blanchisseur, et district de Montréal. Il est ordonné aux créanciers de la dite faillite de comparaitre devant le juge de la dite Cour Supérieure, dans la salle d'audience, No 11 au Palais de Justice, à Montréal, le dimanche 10 août courant, à dix heures de l'après-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et d'inspecteurs aux biens de la dite faillite. Montréal, 10 août 1899.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE, No 70, dans la faillite de Frédéric J. Bouchard, blanchisseur, et district de Montréal. Il est ordonné aux créanciers de la dite faillite de comparaitre devant le juge de la dite Cour Supérieure, dans la salle d'audience, No 11 au Palais de Justice, à Montréal, le dimanche 10 août courant, à dix heures de l'après-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et d'inspecteurs aux biens de la dite faillite. Montréal, 10 août 1899.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE, No 70, dans la faillite de Frédéric J. Bouchard, blanchisseur, et district de Montréal. Il est ordonné aux créanciers de la dite faillite de comparaitre devant le juge de la dite Cour Supérieure, dans la salle d'audience, No 11 au Palais de Justice, à Montréal, le dimanche 10 août courant, à dix heures de l'après-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et d'inspecteurs aux biens de la dite faillite. Montréal, 10 août 1899.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE, No 70, dans la faillite de Frédéric J. Bouchard, blanchisseur, et district de Montréal. Il est ordonné aux créanciers de la dite faillite de comparaitre devant le juge de la dite Cour Supérieure, dans la salle d'audience, No 11 au Palais de Justice, à Montréal, le dimanche 10 août courant, à dix heures de l'après-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et d'inspecteurs aux biens de la dite faillite. Montréal, 10 août 1899.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE, No 70, dans la faillite de Frédéric J. Bouchard, blanchisseur, et district de Montréal. Il est ordonné aux créanciers de la dite faillite de comparaitre devant le juge de la dite Cour Supérieure, dans la salle d'audience, No 11 au Palais de Justice, à Montréal, le dimanche 10 août courant, à dix heures de l'après-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et d'inspecteurs aux biens de la dite faillite. Montréal, 10 août 1899.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE, No 70, dans la faillite de Frédéric J. Bouchard, blanchisseur, et district de Montréal. Il est ordonné aux créanciers de la dite faillite de comparaitre devant le juge de la dite Cour Supérieure, dans la salle d'audience, No 11 au Palais de Justice, à Montréal, le dimanche 10 août courant, à dix heures de l'après-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et d'inspecteurs aux biens de la dite faillite. Montréal, 10 août 1899.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE, No 70, dans la faillite de Frédéric J. Bouchard, blanchisseur, et district de Montréal. Il est ordonné aux créanciers de la dite faillite de comparaitre devant le juge de la dite Cour Supérieure, dans la salle d'audience, No 11 au Palais de Justice, à Montréal, le dimanche 10 août courant, à dix heures de l'après-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et d'inspecteurs aux biens de la dite faillite. Montréal, 10 août 1899.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE, No 70, dans la faillite de Frédéric J. Bouchard, blanchisseur,